

OUVERT TOUS LES SOIRS

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"

Location KEBIKOTO A la journée A la semaine Au mois A l'année

MERCURY

901, 1^{ère} AVE. QUÉ. 3 — 529-2193

l'Action Québec

Québec
66^e année, No 468
Lundi,
19 mars 1973
15 cents

DOCTEURS
Remy Beaulieu - J.-Ls LaBarre
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE :
376, du Roi, ch. 208. — Tél.: 524-2413
(En haut Régie des Alcools)

Les maires demandent des modifications au système actuel de gouvernement

OTTAWA (PC) — Des modifications importantes doivent être apportées au système de gouvernement qui existe présentement au Canada si on veut éviter une catastrophe imminente, affirme la Fédération des maires et municipalités dans un rapport remis aujourd'hui au premier ministre Trudeau.

"Chaque problème urbain majeur est caractérisé par une distribution impropre des responsabilités fonctionnelles et des ressources financières entre les trois paliers de gouvernement.

"Il en résulte qu'un obstacle sérieux est posé à l'efficacité tant de la gestion que de nos institutions politiques, lesquelles se trouvent limitées à la fois dans leur flexibilité et dans leur capacité d'agir."

L'un des thèmes principaux du rapport, qui a été lu par le président de la fédération, M. D. G. Newman, maire de Whitby, en Ontario, est la nécessité d'une poursuite des consultations tripartites et d'une représentation municipale au sein d'organismes tels que la Commission canadienne des transports.

Le rapport relève également une contradiction flagrante entre les discours du Trône d'octobre 1970 qui préconisaient une coordination des trois paliers de gouvernement, et celui de janvier 1973, qui ne fait mention que des consultations fédérales provinciales.

Or, entre ces deux discours du Trône s'est tenue, en novembre dernier, la première conférence tripartite d'où s'est dégagé, entre les trois paliers de gouvernement, un accord général sur le bien-fondé d'une poursuite des consultations relatives aux nombreux problèmes engendrés par l'urbanisation en vue d'y apporter des solutions plus globales.

La fédération en veut donc à se poser la question suivante :

"Si à l'automne de 1970 un 'nouveau Canada' exigeait une participation de tous les paliers de gouvernement afin d'éviter l'avenir catastrophique vers lequel nous mène notre évolution actuelle, faut-il conclure que des progrès suffisants ont été accomplis lors de la première conférence tripartite pour justifier un retour aux solutions bilatérales?"

Pour la fédération, il ne peut y avoir qu'une réponse à cette question : il demeure urgent pour les trois paliers de gouvernement de coordonner leurs po-

litiques en vue de résoudre les problèmes posés par le développement municipal.

La fédération voit dans le système de gouvernement actuel les points faibles suivants: des structures politiques démodées, des techniques de gestion désuètes, des conflits entre des bureaucrates embusqués et insensibles et "un manque total de compréhension du processus de sélection des priorités nationales".

La Fédération des maires et municipalités préconise, par ailleurs, la tenue d'une enquête sur tout le secteur de la taxation et des dépenses propres à chaque palier de gouvernement de manière à permettre une identification des responsabilités de chaque palier afin que chacun puisse se voir accorder les ressources nécessaires pour répondre à ses responsabilités.

Une telle enquête serait menée par une commission formée de trois groupes de quatre membres, chaque groupe représentant un palier de gouvernement, et d'un président choisi sur la base d'un accord mutuel.

Aucune enquête de ce genre n'a été effectuée depuis la crise économique des années 1930.

"Aujourd'hui, alors que les gouvernements consomment, au Canada, 37 pour cent du produit national brut, qu'un déplacement sensible de l'équilibre des pouvoirs s'est produit entre le gouvernement fédéral et les provinces, que les gouvernements locaux enregistrent un tiers des dépenses publiques au Canada, que les gouvernements locaux doivent faire face à une escalade rapide des coûts dans la plupart des services en raison des demandes croissantes et de l'urbanisation, et que les bases fiscales ne suffisent plus à soutenir les coûts de ces services, il importe qu'une telle révision soit effectuée une fois de plus", souligne la fédération.

"Mais cette fois, pour la première fois, il doit s'agir d'une révision complète portant sur l'ensemble des structures et de l'organisation des gouvernements au Canada".

La fédération a critiqué notamment les programmes d'habitation.

"La quasi majorité de nos programmes d'habitation sont axés sur les nouvelles constructions qui encouragent l'expansion urbaine et imposent aux municipalités, de lourdes dépenses dues aux investissements massifs nécessaires

pour desservir ces nouveaux développements.

"Très peu d'argent est consacré à l'achat, la rénovation ou la réparation des immeubles d'habitation actuels ou à l'établissement de services dans les terres non développées..."

D'autre part, la fédération souhaite que les municipalités soient représentées à part entière à toute nouvelle conférence fédérale provinciale sur l'habitation.

Les municipalités demandent également à être représentées:

- lors de la prochaine réunion fédérale-provinciale des ministres du Bien-être social;
- au sein des comités chargés de réviser les programmes fédéraux d'expansion économique et de mettre au point, les programmes futurs;
- au sein de la Commission canadienne des transports;
- auprès des commissions chargées de vérifier la qualité des eaux, aux termes de la Loi canadienne des eaux;
- aux réunions de la Commission mixte internationale, qui régit le développement des ressources naturelles, touchant à la fois le Canada et les Etats-Unis.



Attaque

Une vingtaine de membres de la famille royale cambodgienne se trouvent lundi en résidence surveillée à la suite du raid aérien de samedi contre le palais du président Lon Nol. Selon la famille du prince Norodom Sihanouk — ancien chef de l'Etat, déposé il y a trois ans — ces parents ont été appréhendés dimanche et placés en résidence surveillée dans la villa de banlieue de l'ex-reine Sisowath Kossamak. La seule personne qui ne se trouve pas à la villa est Mme Botum Bopha, fille du prince Sihanouk et épouse séparée du capitaine So Potra, le pilote qui se livra à l'attaque. Ces arrestations ont été opérées dans le cadre de l'état d'urgence déclaré à la suite de l'attaque qui a fait 20 morts quand une des bombes tomba et explosa sur les communs du palais présidentiel mais sans atteindre le chef du régime, le maréchal Lon Nol. Nous voyons sur cette photo, deux hommes transportant une victime de cette attentat. (Téléphoto U.P.I.)

Boycottage des navires et avions canadiens pour protester contre l'emprisonnement des 3 chefs?

Par CY FOX

BRUXELLES (PC) — La Confédération mondiale du Travail procédera peut-être à travers le monde pour protester contre l'emprisonnement de trois chefs syndicaux québécois.

Ce boycottage pourrait être entrepris si la Confédération mondiale du Travail, qui a son siège social à Bruxelles, n'obtient pas une réponse satisfaisante à un télégramme qu'elle a envoyé au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

Un porte-parole de la Confédération a périé de la possibilité du boycottage et dit que la Confédération espère avoir une réponse de M. Bourassa d'ici la fin de la semaine.

La Confédération mondiale du Travail, qui déclare compter 14 millions de membres à travers le monde, veut que les autorités québécoises libèrent de prison les chefs syndicaux Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau.

Le télégramme à M. Bourassa

Dans le télégramme qu'elle a envoyé à M. Bourassa, elle demande que les dispositions nécessaires soient prises pour que son président, Maurice Boudaloux, visite les trois chefs syndicaux à la prison d'Orsainville, près de Québec, et elle demande aussi que M. Bourassa et les ministres de la Justice et du Travail du Québec consentent à recevoir M. Boudaloux.

En plus d'avoir envoyé ce télégramme à M. Bourassa, les chefs de la Confédération ont présenté un mémoire à l'ambassadeur du Canada à Bruxelles, James Langley, mémoire dans lequel ils disent de façon précise tout ce qu'ils pensent de l'emprisonnement des trois leaders syndicaux québécois. M. Marcel Pepin est l'un des vice-présidents de la Confédération mondiale du Travail. MM. Pepin, Laberge et Charbonneau ont été condamnés à un an de prison pour le rôle qu'ils ont joué dans une grève de travailleurs d'hôpitaux après qu'un tribunal eut ordonné le retour au travail de ces employés.

Un porte-parole de la Confédération a déclaré dimanche à Bruxelles que les dirigeants de celle-ci ne projettent pas pour le moment de s'aboucher avec le délégué général du Québec à Bruxelles, qu'ils attendent plutôt une réponse au télégramme qu'ils ont envoyé à M. Bourassa.

Il a ajouté que si une réponse positive ne vient pas de Québec, d'autres mesures seront peut-être adoptées, notamment le boycottage des avions et navires canadiens.

Une réputation ternie La réputation du Canada est ternie par ces emprisonnements, a-t-il poursuivi. Le plus grand journal de la langue française de Bruxelles, Le Soir, a fait le même commentaire la semaine dernière. Ce qui se passe au Québec est étonnant et inquiétant, a dit le journal Le Soir. Samedi, ce journal publiait une dépêche en provenance de Mont-

réal dans laquelle on rapportait qu'il y a une apathie collective au Québec au sujet de l'emprisonnement des trois leaders syndicaux.

Le porte-parole de la Confédération dit que celle-ci a été bien reçue à l'ambassade du Canada à Bruxelles.

Collision de plus de 20 véhicules: 9 morts

Par Derik HODGSON

BARRIE, Ont. (PC) — Au moins neuf personnes ont perdu la vie dans une collision de plus de 20 véhicules qui s'est produite hier après-midi sur la route 400, près de Barrie, en Ontario, au cours d'une tempête de neige aveuglante.

Des policiers exténués ont déclaré qu'ils s'attendaient à ce que le bilan des morts augmente à mesure qu'ils fouillaient dans les débris calcinés des véhicules impliqués dans la tragédie.

Un médecin qui a parcouru les lieux de l'accident a affirmé pour sa part qu'il faudrait peut-être plusieurs jours avant que le nombre des morts et des blessés soit connu avec certitude.

Tôt lundi matin, la police ignorait encore la façon exacte dont l'accident était survenu et combien d'autres victimes allaient être retrouvées.

La police et des témoins oculaires croient qu'un accident mineur serait à l'origine de la tragédie. Des automobiles auraient tenté de reculer des lieux de l'accident, sur l'autoroute 400, à environ six milles de Barrie, alors qu'un camion-remorque n'ayant pu s'immobiliser entra en collision avec les véhicules.

Le camion fit alors un tête-à-queue et déversa sa cargaison de planche sur plusieurs automobiles. Selon la police, le bois prit feu tandis que l'essence des automobiles se répandait et provoquait des explosions. Les personnes à l'intérieur des automobiles se sont retrouvées alors prisonnières.

Quelques instants plus tard, un autobus en provenance de Timmins et allant vers Toronto, frappa les automobiles déjà accidentées. Plusieurs des passagers furent sortis de l'autobus par les fenêtres de secours.

Selon un porte-parole de la police provinciale d'Ontario à Barrie, M. Keith Collins, il s'agirait de la pire tragédie routière depuis un très grand nombre d'années.

Au moment de l'accident, la visibilité était réduite à un maximum de 30

yards, selon un représentant de la police.

Sur la chaussée balayée par le vent, on pouvait apercevoir des débris de voitures, des skis brisés ainsi que des bourses de femmes.

Plus de 30 personnes ont été admises à l'hôpital Royal Victoria pour être soignées.

Sommaire

Classées	12
D'un océan à l'autre	8
Décès	13
Horoscope	13
La Belle Province	2-6
La famille	5
Le monde	7
Menu du Jour	2
Mots croisés	12
Opinions	4
Patron-Mode	5
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec Sud	3
Québec région	3
Sports	9-10-11-14

la météo

Des nuages, du vent et même de la neige, c'est ce qu'on prévoit pour aujourd'hui, mais on nous annonce du soleil pour demain et moins de vent. Ce sera donc une belle journée demain pour nous annoncer un printemps magnifique. Un minimum de 25 la nuit prochaine et un maximum de 35 demain.

— des détails en page 13

"En un an, 80,000 nouveaux emplois"

— Bourassa

S'il faut en croire le premier ministre Bourassa, un des plus hauts taux d'emplois depuis 4 ans a été créé entre février 1972 et février 1973. Le chiffre qu'il avance? 80,000 nouveaux emplois en un an.

Selon lui, il s'agit de la meilleure progression économique que le Québec ait connue depuis cinq ans.

Interrogé lors de la nouvelle émission du dimanche matin à "Québec Mutuel" diffusée sur les ondes de ce réseau, M. Bourassa s'est par ailleurs indigné du fait qu'on lui demande si le financement actuel des partis pouvait fausser le jeu de la démocratie.

"Vous croyez que le financement des partis, tel qu'il est pratiqué actuelle-

ment, peut nuire à l'administration publique. Autrement votre question n'a pas de sens. Or, je vous réponds qu'il n'y a absolument personne qui a été capable de démontrer quoi que ce soit qui pourrait laisser croire que le gouvernement n'a pas donné au Québecois une administration financière saine".

Et le premier ministre d'expliquer: "Au cours de la semaine passée, les séparatistes sont arrivés et nous ont dit: 'Ca y est. Après plusieurs centaines d'heures, ils ont dû trouver un cas significatif'. En fait, c'était simplement une lettre pour inviter les gens à soucrire au dîner-bénéfice. Cela démasque donc bien la faiblesse incroyable des arguments de nos adversaires politiques".

Un printemps pour superstitieux!

Par Lionel GALLICHAN

Le printemps commence demain à 13 heures et 13 minutes.

C'est donc le moment où les jours sont égaux aux nuits.

L'équinoxe du printemps, ou phase vernal, est l'époque de l'année où le soleil passe de l'hémisphère austral dans l'hémisphère boréal.

Le calendrier grégorien est organisé de telle sorte que le soleil passe à ce point vernal ou équinoxial le 20 ou le 21 mars de chaque année.

C'est aussi le printemps qui sert de point de repère pour établir la date du jour de Pâques.

Comme chacun le sait, la fête de Pâques tombe toujours le dimanche après la pleine Lune qui suit l'équinoxe du printemps.

Pour ceux qui craignent le chiffre "13", ils n'ont qu'à bien se tenir puisque c'est la seule fois dans la vie d'un être humain que la saison du printemps commence à 13 heures et 13 minutes, un 20 mars.

Non seulement est-ce la première fois que cette coïncidence se produit

depuis le début du siècle, mais la chose ne se reproduira plus avant 25,790 ans.

La ligne des équinoxes subit une rotation uniforme à très longue période dans le plan de l'écliptique. Il y a, avec une vitesse de 56 secondes et 26 centièmes par an, une rétrogradation de la ligne des équinoxes. Cette perturbation à longue période est attribuable à l'influence supplémentaire de la lune et du soleil sur le renflement équatorial terrestre.

Le point équinoxial, c'est le point d'intersection de l'équateur céleste et de l'écliptique.

Et l'écliptique, c'est le grand cercle de la sphère céleste décrit par le soleil dans son mouvement propre apparent ou par la terre, dans son mouvement réel de révolution autour du soleil.

Aux naîts qui croient encore en 1973 que le chiffre "13" puisse avoir une influence maléfique, l'auteur de cet article, qui est né le 13 octobre 1913, souhaitait un joyeux printemps!

Faut-il en rire ou en pleurer?

Record

NEW YORK (AFP) — Un jeune motocycliste de 25 ans a battu un record en traversant les Etats-Unis, de Santa Ana, sur les bords du Pacifique, à New York, en 13 jours. Paul Cornish est arrivé samedi soir à New York après avoir parcouru 3,100 milles à travers des orages, souffert des brûlures du vent et des bouteilles jetées par les automobilistes.

Pilule

READING, Angleterre (Reuter) — La lutte contre la prolifération d'œuvres grises en Grande-Bretagne pourrait être menée à l'aide de produits contraceptifs.

A la suite de l'échec d'une campagne visant à abattre une partie de ces rongeurs, la Commission britannique des forêts a demandé à une équipe d'agronome de l'Université de Reading, d'étudier les perspectives offertes par la pilule contraceptive.

Jugement

TEL AVIV (AFP) — Un magistrat israélien, qui a une conception très personnelle de la justice à visage humain, vient de condamner un ouvrier à acheter à sa femme, une robe de son choix. L'accusé, un ouvrier du bâtiment, était passé en justice pour avoir battu

sa femme, parce que celle-ci portait une nouvelle robe dont il ne connaissait pas l'origine. Il y a quelques années, ce magistrat avait condamné un époux trop brutal, à apporter chaque semaine et pendant un an, un bouquet de roses à sa femme. Ce jugement avait toutefois dû être modifié quelques temps après, la demande de la bénéficiaire; aux roses hebdomadaires, elle préférait des aubergines.

Publicité

MUNICH (AFP) — Trente-six jeunes gens presque entièrement dévêtus — ils n'avaient gardé que leurs chaussettes — ont donné l'assaut, lundi matin, à une boutique de mode masculine de Munich. Ils répondaient à l'appel publicitaire d'un homme d'affaires qui avait promis d'habiller gratuitement de la tête aux pieds les cinq premiers clients se présentant nus à la réouverture de son magasin. La plupart attendaient depuis l'aube, les uns à l'abri dans leurs voitures, les autres emmitouffés dans des sacs de couchage. Les plus dynamiques claquaient des dents à la porte. Le propriétaire, qui craignait que sa vitrine ne s'éroule sous la pression de ses clients, a ouvert plus tôt que prévu. Les cinq premiers amateurs reçurent le costume promis. Les suivants n'avaient pas vainement persévéré: ils eurent droit, pour se réchauffer, à un lot de sous-vêtements.

Objectif numéro un du NPD: sa croissance politique

par Pierre BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Conscient de sa très faible pénétration dans l'électorat québécois, le NPD-Québec travaillera au cours des deux prochaines années à sa croissance politique, au lieu de cultiver ses vieilles querelles idéologiques avec l'équipe de M. David Lewis.

Au terme d'un 5e congrès constitutionnel qui s'est tenu en fin de semaine à Cap-Rouge, en banlieue de Québec, les 150 délégués du NPD-Québec ont jeté les bases d'une stratégie qui devrait conduire éventuellement à l'émergence d'une force socialiste au Québec.

M. François-Henri Gauthrin, qui vient de succéder à M. Raymond Laliberté à la direction du parti, se fera le principal artisan de la structuration du NPD-Québec. Recrutement, financement et formation politique des membres, voilà son triple objectif.

Le congrès a majoritairement décidé de s'abstenir aux prochaines élections provinciales et de participer activement aux

élections scolaires et municipales, et n se concentrant surtout à Montréal.

M. Lewis, présent à l'ouverture des assises, vendredi soir, a reçu un appui global de son aile québécoise pour son attitude au parlement canadien, où il profite depuis le 30 octobre 1972 de la balance du pouvoir.

Budget Turner

Les délégués ont d'ailleurs rejeté deux propositions de M. Pierre de Bellefeuille: l'une blâmait M. Lewis et ses collègues d'avoir souscrit au dernier budget présenté récemment par le ministre Turner, l'autre pressait le NPD-Canada de provoquer la chute du gouvernement Trudeau.

On s'est entendu sur une troisième résolution qui recommandait à M. Lewis de faire tomber le gouvernement, s'il présente aux Communes les mesures du budget Turner de mai 1972 concernant les avantages fiscaux accordés aux compagnies manufacturières.

A la suggestion de M. Laliberté, le congrès a également

endossé la position du caucus fédéral sur l'augmentation des prestations de vieillesse. Le NPD-Québec préconise, comme le ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, un rapatriement complet de la sécurité sociale et des fonds aux mains des provinces. Mais il considère aussi que les vieillards jouissent dans certains cas d'un niveau de vie tout à fait inacceptable.

Indépendance

Cependant, les délégués, préoccupés par l'idée d'une indépendance politique, ont critiqué ou ont défendu, selon le cas, l'orientation social-démocratique du Parti québécois, tout au cours des délibérations.

Un de leurs invités, M. Sydney Green, ministre néo-démocrate du Manitoba, a d'ailleurs évoqué le danger que constituait le PQ pour l'unité canadienne, "tant que le Québec ne deviendra pas une province comme les autres en imposant sa langue à la minorité anglophone".

Il y a même un ancien candidat péquiste de la région de

Québec, M. Paul Daoust, qui a dirigé l'atelier de travail sur la langue. Au fait, cet atelier a proposé la proclamation du français, langue officielle du Québec, sans toutefois se prononcer sur le statut de la langue anglaise.

Le congrès a ignoré cette proposition. Il a voté pour "l'autogestion culturelle" et il a confié à un comité spécial la mission "d'élaborer une politique linguistique fondée sur une analyse socialiste", et ce à la lumière du rapport Gendron sur la situation du français au Québec.

Sur tablette

Un point tournant du congrès aura été la décision des délégués de mettre "sur tablette" la suggestion que M. Laliberté a avancée dans son exposé de vendredi soir.

Il aurait voulu que le NPD-Canada relance le débat constitutionnel en vue de l'établissement d'un nouveau Canada, tel qu'il l'a préconisé en novembre 1971 suite à ses délégués avec son aile provinciale.

Le parti de M. Lewis s'était alors fixé cet objectif, de concert avec le NPD-Québec, pour que celui-ci enlève de son programme la partie qui traitait de la souveraineté québécoise.

Plusieurs délégués ont fait entendre différents sons de cloche sur cette question et, à l'invitation d'un délégué anglophone, le congrès a la mise "sur tablette".

Outre quelques mesures agricoles, les délégués ont voté la nationalisation de la compagnie Bell Canada, un peu avant ce congrès, qui aura donné lieu parfois à des débats raris.



Environ 150 délégués ont participé au congrès du NPD-Québec, en fin de semaine à Cap-Rouge. (Photo l'Action-Québec, par François Boulay)

Au Manitoba, aucun syndicaliste n'est emprisonné pour refus d'obtempérer à une injonction

— Sydney Green

Par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC). — "Il n'y a pas de syndicaliste qui fasse de la prison dans notre province pour avoir refusé d'obtempérer à une injonction de la Cour".

En laissant tomber cette phrase devant les congressistes du NPD Québec réunis en fin de semaine à Cap-Rouge, en banlieue de Québec, M. Sydney Green, ministre dans le cabinet néo-démocrate de M. Shreyer au Manitoba, a ainsi évoqué la sentence d'un an d'emprisonnement que purgent actuellement les trois chefs syndicaux québécois, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau.

Cette question a d'ailleurs retenu particulièrement l'attention des quelque 200 congressistes qui ont décidé de faire une visite symbolique à la prison d'Orsainville au terme de leurs assises, dimanche soir.

Le nouvel exécutif du NPD-Québec a aussi obtenu l'autorisation du congrès de participer à toutes les actions que posent bientôt les membres du comité d'action pour la libéra-

tion immédiate des prisonniers syndicaux d'Orsainville-CALIP-SO.

Nouveau front

Mme Yvon Charbonneau, chaleureusement accueillie par les congressistes samedi soir, a expliqué que ce nouveau front CSN, FTQ, CEQ, en voie de formation à Montréal, vise en même temps "à déloger le gouvernement Bourassa. Nous instaurerons un gouvernement de travailleurs" dit-elle en substance.

Un mouvement semblable, le comité central de libération, sera également sur pied ces jours prochains à Québec.

Cependant, M. Raymond Laliberté, ex-président du NPD-Québec, a invité le ministre Green à faire connaître son opinion sur l'emprisonnement des chefs syndicaux au Québec.

"Un gouvernement néo-démocrate manitobain n'aurait-il pas défendu cet emprisonnement?", lui a demandé M. Laliberté après son allocution. M. Green, dans un français quelque peu laborieux, a répliqué qu'il ne voulait pas s'immiscer dans la

politique québécoise, c'est pourquoi il a évité de commenter cette question en termes précis.

Lois manitobaines

Le ministre a toutefois parlé des gestes que son gouvernement a posés dans le domaine des relations de travail en 1970, un an après son élection.

Ainsi, dit-il, une première loi interdisait à un juge d'émettre une injonction aux travailleurs, en les enjoignant de retourner au travail. Une seconde loi stipule qu'aucun juge ne peut empêcher un "citoyen porteur d'une vérité de se promener paisiblement dans la rue".

Ces deux lois, inspirées par M. Green, reconnu au Manitoba comme un avocat qui a beaucoup fait pour les syndicats ouvriers, n'ont d'ailleurs engendré aucun abus dans le domaine des relations de travail.

"De fait, a ajouté le ministre, elles ont engendré une situation relativement stable. Je suis certain qu'il y a eu plus d'heures de travail perdues en Colombie-Britannique, avant l'élection d'un gouvernement NPD, et dans les autres pro-

vinces où l'on croit que c'est la loi qui doit régler les termes et les conditions de l'emploi ainsi que les relations entre employeurs et employés".

Prudence

Comme pour l'emprisonnement des trois chefs syndicaux, M. Green s'est bien défendu de se prononcer sur le projet de loi 89 du ministre Cournoyer, qui enlève, à toutes fins pratiques, le droit de grève aux ouvriers syndiqués québécois.

"Je comprends le sens de la réponse", a observé laconiquement M. Laliberté après les remarques de M. Green.

Mme Charbonneau, pour sa part, a dénoncé une fois de plus le bill 89, que le gouvernement ne soumettra à l'Assemblée nationale qu'à l'automne prochain, du moins selon M. Cournoyer, le ministre du Travail.

"Devant ces injustices qui s'accumulent, il faut réagir, il faut se regrouper. Peu importe le gouvernement qui détrônnera les libéraux de M. Bourassa, pourvu que ce ne soit pas un vieux parti", a conclu l'épouse du président de la CEQ.

Un jeune professeur prend la relève de Raymond Laliberté

QUEBEC (P.C.). — M. François Gauthrin a été désigné en fin de semaine par la majorité des quelque 150 congressistes du NPD-Québec pour succéder à M. Raymond Laliberté à la direction de cette formation politique.

Ses deux adversaires, M. Jean-Jacques Leroux d'Aunet et M. Pierre Deschêne, âgé de 23 ans de LaSalle, ont recoté un total de 28 voix.

Le triple objectif de M. Gauthrin est recrutement, financement et formation politique des membres. Ce professeur

de mathématiques de l'Université de Montréal, âgé de 28 ans, poursuivra en somme la nouvelle voie tracée par l'ancien exécutif.

M. Laliberté, qui a refusé de se présenter à nouveau à la présidence fera d'ailleurs partie du nouvel exécutif du NPD-Québec à titre de délégué au conseil fédéral.

Son successeur était vice-président à venir jusqu'à ce congrès biennal et il a dirigé la campagne électorale fédérale, l'automne passé.

Financement

Natif de France, M. Gauthrin a immigré au Canada très jeune. Il est diplômé de l'Université McGill, de l'Université de Montréal et de l'Institut Point Carré à Paris. Il a occupé notamment le poste de secrétaire général du Comité pour la défense des libertés civiles, organisme qui a combattu la loi des mesures de guerre décrétée par le gouvernement Trudeau lors de la crise d'octobre 1970.

Le nouveau président du NPD-Québec vise surtout à accroître le nombre de membres qui s'élève dans les 500 actuellement à travers la province.

Il aura aussi à relever le défi du financement, d'autant plus que les prévisions budgétaires de 1973 indiquent que le NPD-Québec bouclerait l'année avec un déficit de près de \$20.000.

M. Gauthrin estime que l'aile québécoise du NPD-Canada doit vivre "par ses propres moyens" et se détacher financièrement du parti fédéral. Son ambition est de porter le nombre de membres à 8.500 et de ramasser \$40.000 par année pour les fonds du parti.

M. Gauthrin a été élu vice-président, dont quatre femmes. En plus de M. J.-C. Dion, on retrouve Mmes ou Mlles Rebecca Augenfied, Madeleine Larivière, Francine Mailloux et Françoise Stanton, candidate néo-démocrate dans Louis-Hébert, en banlieue de Québec, en octobre dernier.

M. Jean-Paul Guay et M. Laliberté sont les deux délégués

au conseil fédéral. Le congrès a enfin choisi 15 conseillers parmi 29 candidats.

Tous les élus devaient se réunir à l'issue du congrès pour nommer les conseillers qui feront partie du nouvel exécutif.



M. François-Henri Gauthrin

Au menu du jour

Dîners — Conférences — Assemblées

Fédération des Femmes du Québec

Congrès à l'Institut coopératif Desjardins de Lévis.

L'Atelier de céramique Julien, 909 boul. Pie XII, Ste-Foy

Céramiques de Dean Mullavey et de son élève Alan Garrish (jusqu'au 2 avril).

Chaya Chava, 17½ rue Couillard

Tapisseries de Centrap (Mitis) Inc. (jusqu'au 9 avril).

Galerie d'Art les Gens de mon Pays, 955, de Bourgogne, Ste-Foy

Peintures de Richard Normandin (jusqu'au 21 mars).

Galerie Artémise, mairie de Lévis

Oeuvres de Louise Beaudet-Joubert (jusqu'au 23 mars).

Musée du Québec.

Trésors des communautés religieuses (jusqu'au 2 avril)

Bibliothèque Ste-Foy

Aquarelles d'Hélène Bech et sculptures de Claude Dufour (jusqu'au 23 mars)

Association des consommateurs du Canada, section de Québec

Assemblée annuelle avec élection de l'exécutif, au Patro Roc-Amadour, à 20 h.

Spectacles

Institut Canadien

Concert de musique de chambre avec Le Quatuor Orford, à 20 h. 30.

Grand Théâtre de Québec

salle Octave-Crémazie

Lundi du Conservatoire de musique de Québec à 20 h. 30.

Expositions

Studio des Artistes Canadiens, 2255 boul. Laurier

Toiles de Léo-Paul Tremblé (jusqu'au 1er avril).

Chez LPS, vous apprendrez l'anglais, l'espagnol ou l'allemand.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA DUREE ET LE PRIX DE NOS COURS DE CONVERSATION

LPS Montréal, Place Bonaventure 878-2821

Québec, 500, Grande Allée 529-0331

RECONNUE PAR LE MINISTRE DE L'EDUCATION

"Le Québec doit imposer le français aux anglophones"

— Un ministre manitobain

QUEBEC (PC). — Pour arriver à une véritable unité nationale, il faut que le Québec devienne une province comme les autres en imposant sa langue française à la minorité anglophone.

C'est ce qu'a déclaré M. Sydney Green, ministre des Mines, des Ressources et de l'Environnement dans le gouvernement néo-démocrate du Manitoba, au cours du congrès du NPD-

Québec qui a eu lieu en fin de semaine à Cap-Rouge, en banlieue de Québec.

M. Green a en outre violemment attaqué le premier ministre Trudeau, qu'il tient responsable de la montée d'indépendantistes au Québec. Il l'accuse également d'avoir provoqué la crise d'octobre 1970 en pratiquant une "politique de racisme" au parlement canadien.

D'origine juive et ministre

d'une province qui compte dix pour cent de francophones au sein de sa population, M. Green ajoute: "Il sied mal à M. Trudeau, qui fait plus en quatre ans pour diviser les Canadiens que quiconque, de gémir maintenant sur les forces qu'il a activement déclenchées".

Selon lui, l'erreur de M. Trudeau est d'avoir proclamé, durant la campagne électorale de 1968, que le Québec ne devrait

pas jouir d'un statut spécial.

Mais, M. Green affirme qu'il ne suffit pas de permettre à un francophone de parler français dans un bureau de poste de Winnipeg pour freiner le mouvement indépendantiste au Québec.

"Utiliser des mesures coercitives dans ce domaine entraînera la poussée d'un mouvement d'indépendance qui trouvera son appui, non pas auprès des terroristes et des radicaux, mais plutôt auprès de l'élite intellectuelle et artistique, comme il le fait déjà au Québec".

Le ministre manitobain voit donc le problème ainsi: dans les neuf provinces anglophones, la majorité parle la langue de Québec, "la majorité s'est vu obliger par la force des choses, de parler celle de la minorité". Il est par conséquent nécessaire de renverser cette situation et de faire du Québec une province comme les autres.

"La déclaration de M. Greene est courageuse et lucide"

— Fernand Daoust

MONTREAL (P.C.) — M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, a qualifié de "courageuse et lucide" la déclaration faite en fin de semaine au congrès du NPD-Québec, par M. Sydney Greene, ministre des Mines, des Richesses naturelles et de l'Environnement, dans le gouvernement NPD du Manitoba.

M. Greene avait, dans la déclaration en question, rappelé que dans les neuf provinces anglophones la minorité parlait la langue de la majorité. Par conséquent, avait dit le ministre manitobain, la majorité francophone au Québec devrait pouvoir normalement imposer sa langue à la minorité anglophone.

M. Daoust a déclaré dans une interview au poste radiophonique CKVL que le ministre Greene a affirmé ce qu'un bon nombre de politiciens du Québec n'ont pas le courage de dire à la population québécoise.

Ce ministre, ajoute M. Daoust, dit au Canada anglophone et au Canada francophone ce que nous savons, "cette espèce de réalité qui fait que au Québec c'est la langue de la majorité qui est la langue nationale, la langue de la vie".

M. Daoust souhaite que les propos de M. Greene incitent les anglophones québécois à ouvrir les yeux. Il est temps, dit-il que ceux qui vivent au

Québec et qui souhaitent la coexistence pacifique entre Québécois anglophones et Québécois francophones, se prononcent sur cette question.

Le secrétaire général de la

FTQ souhaite aussi trouver, au sein du gouvernement Bourassa, les émeules à M. Greene.

Si, dit-il, il est normal qu'au Canada anglophone les francophones, étant en minorité, par-

lent la langue de la majorité, il est tout aussi normal qu'au Canada francophone, et particulièrement au Québec, les anglophones acceptent le français comme langue officielle du Québec.



Les congressistes du NPD sont allés manifester à Orsainville, hier soir, en demandant l'élargissement des trois chefs syndicaux qui y sont incarcérés.

(Photo l'Action-Québec, Yvon Torres)

côté enseignes

un point c'est tout!

Enquête sur un incendie à Lauzon

Le directeur J. Poisson, du Service des incendies de Lauzon, de concert avec des agents de la police de cette ville, a entrepris une minutieuse enquête sur l'incendie qui a débuté, samedi soir, le garage de M. Jean-Marc Couture, qui

était situé sur le boulevard de l'Entente, à Lauzon.

Par un fort vent

Le chef Poisson nous a confié, hier, que l'équipe d'une quinzaine d'hommes qu'il dirigeait

a mis tout en oeuvre pour éparquer une construction voisine qui se trouvait juste à côté du garage incendié.

De fortes bourrasques, dont la vitesse atteignait par moment les 40 milles à l'heure,

complicquaient sérieusement le travail des pompiers qu'une fumée dense enveloppait presque continuellement.

Des curieux attirés sur les lieux dès 21 heures 30, avaient peine à se tenir debout de l'autre côté de la rue, à cause du grand vent.

C'est grâce au courage et à la compétence des sapeurs, ainsi qu'à leur farouche détermination que l'on a réussi à sauver une maison voisine, qui ne s'élevait qu'à une quinzaine de pouces du garage Couture. Fort heureusement, admet bien humblement M. Poisson, la direction dans laquelle soufflait le vent nous a aidés grandement, et ce n'est qu'après une lutte acharnée d'une couple d'heures que l'on a pu maîtriser le brasier de façon concrète.

Pertes considérables

Pour le propriétaire du garage, il s'agit d'une lourde perte, puisque l'établissement abritait des motocyclettes, des motoneiges, des souffleuses à neige, de nombreux accessoires, des outils, de la machinerie et une automobile qui était garée au fond de l'atelier et dont on allait compléter les réparations.

L'évaluation des dégâts n'est que provisoire, mais d'ores et déjà, on peut affirmer qu'elle dépasse largement les \$50,000.

Personne n'a été blessée dans la lutte contre le feu, et l'enquête s'est poursuivie aujourd'hui, en collaboration d'un enquêteur du Commissariat des incendies.



Au jubilé d'Or du frère Wilfrid Sauvageau, au Centre Mgr Marcoux. Dans l'ordre habituel : M. Fernand Houde, député de Limoilou, M. Roland Lamonde, principal lieutenant du jubilaire et organisateur des fêtes; le R.P. Maurice Couture, supérieur provincial de la communauté des religieux de Saint-Vincent-de-Paul, et l'échevin Emile Robitaille, qui représentait le maire Gilles Lamontagne. (Photo l'Action-Québec, Yvon Torres) ■

"L'organisation locale des payeurs de taxes essaie de détruire"

— René Bleau

par Bernard Bérubé

M. René Bleau, un des deux conseillers qui avaient démissionné en janvier du conseil municipal de Notre-Dame-des-Laurentides pour rejoindre l'Association des payeurs de taxes, vient de laisser la cellule locale de l'Association parce qu'elle déroge à ses objectifs.

Au cours d'une conversation téléphonique ce matin, M. Bleau, qui était vice-président de la cellule de Notre-Dame-des-Laurentides, a déclaré que "plutôt de travailler avec les membres du conseil municipal,

comme le mentionne un des objectifs de l'Association, l'organisation locale des payeurs de taxes essaie de détruire". "On devait travailler en fonction de l'avenir de concert avec le conseil municipal", d'expliquer le démissionnaire. "Or, on a surtout attaqué le conseil municipal et essayé de dénicher ce qui s'est fait de mal dans le passé", a dit M. Bleau en parlant de la cellule de Notre-Dame-des-Laurentides.

Par ailleurs, l'ancien conseiller affirme ne pas comprendre comment le journaliste engagé par l'Association des payeurs

de taxes a pu présenter, lundi 26 février, M. Roland Couillard comme président de l'Association au cours de la formation du bureau régional de Québec. "Qui l'a nommé, qui l'a élu? Personne", M. Bleau a ajouté qu'il n'est pas contre l'élection de M. Couillard à la présidence de l'Association, au contraire, mais qu'il ne le connaît pas comme tel, tant qu'il n'aura pas été élu démocratiquement.

Toujours en parlant de l'Association provinciale, l'ex-vice-président a dit regretter qu'elle ne suit pas les normes et les objectifs fixés: "Il faut qu'elle se réveille et reprenne les buts qui lui ont été assignés, car l'Association représente le dernier recours à l'impuissance des conseils municipaux".

Enfin, M. Bleau a affirmé la possibilité de réintégrer les rangs du conseil municipal de Notre-Dame-des-Laurentides. ■

Le NPD sera actif aux élections municipales et scolaires au Québec

QUEBEC (P.C.) — Le Nouveau Parti démocratique du Québec participera activement aux prochaines élections scolaires et municipales, notamment à Montréal, mais il a définitivement écarté toute possibilité de se lancer dans la course au niveau provincial en 1974.

Les quelque 150 délégués au congrès du NPD-Québec, qui s'est déroulé en fin de semaine à Cap-Rouge, en banlieue de Québec, ont ainsi suivi la recommandation de leur président sortant, M. Raymond Laliberté.

Celui-ci a déclaré à l'ouverture du congrès, vendredi soir, que trop raisons majeures expliquent un tel geste de la part du NPD-Québec: la déconfiture d'avril 1970 avec moins d'un pour cent de l'ensemble du vote québécois, le problème de la question nationale et le manque total d'organisation politique.

Discussion

Quelques délégués plus osés se

sont toutefois inscrits en faux sur cette décision majoritaire, car ils auraient voulu s'aventurer une deuxième fois dans l'arène québécoise.

Se disant prêts à travailler d'arrache-pied pour que le NPD-Québec perce au Québec, les tenants du socialisme ont affirmé qu'ils voulaient "profiter des mêmes bénéfices que les provinces néo-démocrates de l'Ouest canadien".

Ils craignent une montée du Parti québécois et, en même temps, ils appréhendent la disparition du NPD-Québec, si ce parti reste à l'écart de la politique provinciale.

Dans l'autre camp, on a dit que le NPD-Québec risquerait de disparaître beaucoup plus vite en agissant autrement. Contentons-nous du fédéral, du municipal et du scolaire, disaient-ils, commençons là où on a des chances de vaincre. Un autre a noté qu'il voulait attendre deux ans pour voir ce qu'il adviendrait du PQ. ■

Route fermée...

La route principale qui longe la rivière Chaudière à Sainte-Marie, est fermée à la circulation depuis ce matin.

Le sergent Cléhe, du poste de la Sûreté du Québec à Saint-Joseph de Beauce, informe les automobilistes qui doivent circuler dans ce secteur, qu'un débris a été amené par le boulevard Vachon.

A onze heures ce matin, le niveau de l'eau augmentait graduellement, mais il n'était pas question encore de situations d'urgence.

Les membres de la Protection civile sont sur les lieux, et advenant un danger imminent, les ingénieurs du ministère des Richesses naturelles, qui surveillent la crue, interviendraient immédiatement pour dynamiter tout éboulis jugé menaçant pour la sécurité des riverains de la Chaudière.

Un hélicoptère de la SQ se tient prêt à décoller en cas d'alerte. ■

Les associations féminines invitées à repenser leur "rôle"

par Nicole BEAULIEU

Les associations féminines devraient orienter davantage leur action vers un éveil civique de la femme.

Les 110 représentants d'une vingtaine de ces groupements ont été invitées à entreprendre une profonde réflexion sur leur rôle social lors du colloque qui se tenait sous le thème "Conscience et pouvoir", en fin de semaine, à Québec.

Quatre femmes engagées politiquement ont fait part de leurs expériences respectives au cours de cette journée d'étude qui, organisée par l'Association des femmes de carrières de Québec, faisait suite au colloque de janvier 1971 sur la situation de la femme. Les invitées étaient: Mme Albani Morin, députée du comté Louis-Hébert, Mme Cécile Bergeron et Mme Françoise Stanton, toutes deux candidates aux dernières élections, ainsi que Mme Lise Goyette, commissaire à la Régionale de Tilly.

"Je me suis souvent interrogée sur les raisons qui ont tenu la femme éloignée de la scène politique dans le passé", a dit Mme Morin qui souhaite que son entrée au parlement fédéral ait un effet d'entraînement chez d'autres québécoises.

Selon Mme Morin, l'absence prolongée de la femme de la scène politique est due à plusieurs causes dont la faible scolarisation, son manque de confiance en elle-même et la jalousie qu'elle manifeste trop souvent à l'égard de consœurs qui réussissent mieux.

A son avis, un effort intense de sensibilisation devrait être consenti par les plus éveillées afin d'amener la population féminine à se préoccuper davantage de l'avenir de leur pays qui se décidera aux cours de la prochaine décennie.

La nécessité d'entreprendre une action éducative auprès de la masse a été reconnue d'emblée par les quatre panellistes qui font dans leur secteur respectif, figure de militantes.

"Tant et aussi longtemps que le statut de la femme ne sera pas pleinement reconnu, je crois que la femme active aura une responsabilité accrue, celle de représenter ses congénères", a déclaré la présidente de l'Association progressiste-conservatrice de Québec, Mme Cécile Bergeron.

"On ne peut nier l'existence de la discrimination à plusieurs niveaux", a-t-elle ajouté soulignant toutefois que les préjugés à l'endroit de la femme tendent à disparaître chez les plus jeunes. Forte de l'expérience d'une élection, Mme Bergeron a affirmé avoir perçu chez les moins de 40 ans une ouverture d'esprit qui augure bien pour l'avenir.

Egalement candidate aux dernières élections, Mme Françoise G. Stanton a dit conserver un excellent souvenir de l'esprit de collaboration qui a existé au sein de son comité organisateur où elle affirmait avoir été accueillie "non pas comme une femme ou une grand-mère mais comme un candidat".

Elle avoue avoir voulu en posant sa candidature, bousculer

un peu l'élément masculin "afin qu'il nous fasse une place, et que nous devenions partenaires pour bâtir une société meilleure, rendre nos villes plus humaines et dépolluer notre environnement".

Mme Stanton a particulièrement insisté sur la nécessité pour la femme de sortir de son univers personnel où elle vit repliée, afin de participer à l'évolution de la société en mutation. "Je me suis toujours demandée pourquoi la femme montre si peu d'intérêt à la politique, surtout dans une société où les lois qui regardent la famille sont faites par des hommes. Peut-être que si les femmes y prenaient une plus large part, il y aurait plus de lois à caractère social et moins de lois punitives", a-t-elle déclaré.

C'est aussi ce désir de participer à l'amélioration de la société qui a poussé Mme Lise Goyette, commissaire, à se lancer dans l'administration scolaire qui en 1970 était presque exclusivement exercée par les hommes (95% des 5,000 commissaires d'avant la réforme étaient des hommes).

De l'avis de Mme Goyette, l'administration scolaire est un domaine trop souvent oublié des femmes qui souhaitent s'engager. Plus facile d'accès, la commission scolaire a l'avantage de favoriser un contact plus étroit du candidat élu avec la population. Mme Goyette estime en outre, que l'absence de pouvoir dont on taxe facilement le commissaire n'est pas fondée.

Elle signale avec une pointe d'humour mêlé d'inquiétude que, dépassés par le nouveau scolaire, bon nombre de commissaires masculins à Tilly se sont laissés aller à une certaine apathie que les cinq femmes présentes se font fortes de bousculer, d'où le qualificatif de "tannantes" qui leur a été attribué... ■

Explosion

Dès le début de son enquête, le chef Poisson a révélé avoir appris que le bruit d'une explosion avait été entendu par quelques voisins.

Les recherches ont été entreprises dans les décors, dès hier matin, en vue de localiser l'endroit exact du principal foyer d'incendie.

Souhait du NPD-Portneuf

L'auto-suffisance dans l'agriculture

par Benoît AUBRY

L'Association néo-démocrate de Portneuf a réussi à faire accepter en fin de semaine par l'Assemblée générale de l'Assemblée québécoise du Parti, une proposition visant à l'auto-suffisance dans le domaine agricole au Québec.

Au cours du congrès tenu à Cap-Rouge, l'Association de Portneuf a notamment fait valoir que l'agriculture au Québec est actuellement dominée par les lois, les programmes, les réglementations et les politiques fédérales qui l'empêchent de se développer normalement pour répondre aux besoins du peuple québécois.

L'Association a également soutenu que l'agriculture constitue, sur des principaux secteurs de l'économie, le Québec ne pouvait pas se permettre de laisser ce secteur se désorganiser.

En conséquence, une liste de seize propositions a été suggérée pour remédier à la situation:

- dresser un inventaire complet des besoins du peuple québécois en ce qui concerne l'alimentation en fonction de notre production agricole;
- dresser une carte des sols pour les affecter aux cultures les plus adaptées, tenant compte du climat et des conditions géographiques;
- établir des plans et des programmes régionaux en agriculture tenant compte des besoins, des sols, et des climats;
- établir une politique de partage des marchés afin d'assurer les producteurs d'une certaine stabilité dans la demande et de cette façon assurer la concordance entre la production et la consommation;
- établir des programmes qui assureraient aux agriculteurs les moyens de moderniser, de convertir ou de consolider les unités de production agricole;
- établir des programmes qui assureraient aux agriculteurs les équivalences de revenu par rapport aux travailleurs industriels;
- établir des programmes qui rendront possible la réorganisation des unités de production afin d'en faire des exploitations rentables et capables de répondre aux besoins des Québécois;
- établir des programmes qui permettraient aux jeunes agriculteurs de s'engager dans ce secteur d'activité sans s'endetter pour plus d'une génération. Cela peut s'envisager par une politique de rachat des fermes par l'Etat;
- établir des programmes de formation spécialement conçus pour la préparation des jeunes et le recyclage des agriculteurs plus âgés;
- établir des programmes d'utilisation maximum des fermes expérimentales dispersées sur le territoire, comme instrument de formation des agriculteurs et comme aide technique dans les activités courantes;
- établir des programmes qui assurent à l'agriculture québécoise une présence sur les agricultures d'Etats compétiteurs, en fixant comme priorité et comme objectif d'auto-suffisance dans toutes les productions envisageables tenant compte du climat et des besoins;
- établir des programmes de crédit agricole qui favoriseraient la diversification des productions et de ne pas s'en tenir spécialement à la production laitière;
- établir des programmes qui permettraient de casser le monopole de la Commission canadienne du blé qui détermine toute la question de l'élevage et le marché de la viande;

500 personnes au centre Mgr Marcoux

Jubilé d'or du "quêteux licencié"

"La charité est une preuve d'amour du Bon Dieu", a déclaré le jubilaire, au cours

d'une interview, au centre Mgr-Marcoux, hier soir, à l'occasion d'une réception organisée en son honneur, et à laquelle ont participé près de 500 parents et amis du frère Sauvageau.

"La vertu de charité est un don de Dieu; on ne fait pas la charité à quelqu'un que l'on n'aime pas.

Depuis les 40 années que je suis dans le chemin et que je tends la main à nos bienfaiteurs, je n'ai jamais rencontré d'hostilité ou de mauvaises gens, mais bien plutôt de la sympathie et du bon monde".

Toutes ces amonées recueillies, la plupart du temps en monnaie, ont servi à nourrir, loger et vêtir des enfants pauvres; à secourir des familles démunies de tout; à payer les frais d'instruction des jeunes ou à leur enseigner un métier.

Témoignages: Le R.P. Maurice Couture, supérieur provincial actuel de la Communauté des religieux de St-Vincent-de-Paul, a lui-même déclaré, au cours d'une brève allocution, qu'il avait été instruit et nourri, grâce au labeur incessant du frère Sauvageau.

Et combien d'autres, ici dans cette salle et ailleurs dans la région de Qc, pourraient lui rendre le même témoignage de gratitude.

Guérisons et faveurs insignes

Depuis l'âge de sept ans, le frère Sauvageau souffrait d'une affection maline aux deux oreilles. Depuis quelques années, alors que le mal empirait, un éminent spécialiste de Québec a mis tout en oeuvre pour empêcher que cette maladie incurable entrave l'apostolat du frère Sauvageau.

L'automne dernier, en guise de reconnaissance pour les immenses services rendus à sa communauté et à l'occasion du cinquantenaire de sa vie religieuse, on lui offrit un pèlerinage en Europe. Il est allé à Lourdes, à Rome puis à Paris, où il s'est rendu à l'oratoire où sont conservées les reliques du grand saint Vincent, dans le monastère des sœurs de la Charité.

Depuis ce temps, nous a-t-il confié, une de mes oreilles est complètement guérie, et le spécialiste m'a dit que l'autre est en bonne voie de guérison.

Une autre faveur insigne a été signalée par M. Armand Maltais, c.r., ex-ministre dans le cabinet Bertrand, qui a adressé la parole, hier soir, au centre Mgr-Marcoux.

De nombreuses autres faveurs obtenues par des Québécois sont attribuables à saint Vincent, par l'intermédiaire du

"bon petit frère Sauvageau", comme on se plaît à l'appeler.

En plus de ses toquées quotidiennes de 9 heures à 17 heures, le frère Wilfrid Sauvageau reçoit des gens à son bureau entre 19 heures et 21 heures.

"Priez et ayez confiance" dit-il à ceux-là qui vont lui confier leurs misères. "Saint Vincent est le meilleur ami des pauvres et de tous ceux qui souffrent".

Autour du jubilaire, on remarquait M. le curé Léandre Blondeau de Saint-Pascal et Maizerets, le député de Limoilou, M. Fernand Houde, l'échevin Emile Robitaille de la ville de Québec, qui représentait le maire Gilles Lamontagne, le frère Benoit Boucher, du patronage Saint-Vincent-de-Paul; M. Roland Lamonde, principal col laborateur du frère Sauvageau depuis plus d'un quart de siècle et organisateur des fêtes du cinquantenaire; M. Gérard Duquet, député de Québec-Est aux communes ainsi que des proches parents et amis du religieux.

L'un des vieux amis du frère Sauvageau lui a fait remarquer qu'il était le plus sympathique et le plus dévoué depuis l'époque du légendaire "Jambe de bois" de Grignon.

Décès du maire de Bélair

M. Gaston Robitaille, maire de Bélair, est mort vendredi soir à l'hôpital Laval à la suite de troubles cardiaques.

Dès la démission à l'automne du maire Normand Soucy, M. Robitaille a unanimement été choisi par les conseillers pour finir le terme. Il avait d'ailleurs occupé cette fonction à Ville Bélair de 1964 à 1969.

Rappels enfin que M. Robitaille a joué le rôle de leader dans la contestation des municipalités hors territoire des quoteparts demandées par la CTCUQ. ■

Meurtre éclairci

Le lieutenant Jean-Marc Roy et le détective Cyrille Robitaille, de la brigade judiciaire de la Sûreté municipale de Québec, ont mis fin, en moins d'une quinzaine d'heures, à l'énigme entourant le meurtre de Marcel Lessard, âgé de 37 ans, alias "Ti-nègre", qui a été trouvé sans vie, vers 18 heures samedi, entre deux voitures en stationnement, en face de la charcuterie Lafleur, sur la cinquième Rue, dans le quartier Limoilou.

En effet, les agents de la Sûreté ont procédé hier à l'interrogatoire d'un suspect qui avait

été appréhendé par un gendarme qui faisait le guet aux abords de l'appartement d'un individu qui avait été vu en compagnie de la victime, dans les heures qui ont précédé la découverte de son corps ensanglanté.

Il s'agit d'un homme d'une quarantaine d'années, du nom Marcel Courtemanche, un voisin de chambre de la victime, que la police détient comme témoin-implicite en attendant la tenue de l'enquête de coroner.

Une beuverie et une chicane d'argent seraient à l'origine du drame. ■

Inondations et dommages

Les pluies abondantes de samedi après-midi, accompagnées de vents violents ont provoqué des inondations et entraîné des dommages assez importants à

des résidences et postes de commerce du quartier Limoilou, notamment, dans la paroisse de Saint-Pascal de Maizerets, où des sous-sols des rues Maillois, Bruno et autres artères de ce secteur ont été inondées.

La circulation a été également perturbée dans cette partie de la basse-ville, à cause des immenses mares d'eau, dont quelques-unes avaient une profondeur de 6 pouces et même au-delà.

A Charlesbourg, les pompiers ont été appelés dans la paroisse de Saint-Jérôme de l'Auvergne, où des locataires risquaient de voir leurs pièces de mobilier abîmées par l'eau qui dégringolait de toitures défectueuses.



Plus de 30,000 coeurs en chocolat ont été vendus cette année, lors de la campagne du coeur du Patro Laval. Ces valentins ont rapporté une somme de \$10,302.52, ce qui constitue pratiquement le double des profits réalisés l'an dernier. Sur la photo, le président de la campagne, M. Paul Gobeil remet un chèque de ce montant au supérieur du Patro Laval, le Père Marcoux. ■



"Sidnez" à l'Action "Sidnez" le clown a attiré une foule d'enfants (accompagnés de leurs parents) samedi, à la Librairie l'Action, de Place Laurier. L'assistance fraisait le chiffre 1,000. Inutile de dire que la joie était à son comble, et que les petits sont repartis heureux comme des rois. Notons que la vente à la Librairie l'Action, de Place Laurier, se poursuit cette semaine. ■ Publi reportage ■

A NOTER
Le code postal de l'Action-Québec
G1K 7K9

Service d'Optique Elite Itée

RAYON OPTIQUE
Détailants opticiens
optométristes, etc.
de Québec

Place Laurier, 1000
Gare Centrale, 1000
1050 St-Jean Québec

Bloc-notes — bloc-notes

Le PQ cherche la vedette

Si la population n'a pas retenu grand chose du long discours inaugural que lisait jeudi le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe à l'ouverture d'une nouvelle session provinciale, elle n'oubliera pas facilement le petit incident survenu à cette occasion et qui mettait en cause les députés du Parti québécois. Au moment où M. Lapointe arrivait à un bref passage du discours rédigé en langue anglaise, il fut interrompu par le chef parlementaire des péquistes, le docteur Laurin qui lui demanda "respectueusement" de ne parler qu'en français. Puis voyant que le lieutenant-gouverneur, un peu surpris d'avoir été interrompu, n'allait pas donner suite à ce désir exceptionnel, tous les députés péquistes se levèrent et quittèrent incontinent l'Assemblée nationale.

Après le départ du lieutenant-gouverneur, l'arrière garde libérale, que l'on nomme encore les "back-benchers", attaquèrent verbalement le député Robert Burns de retour en Chambre; puis se firent entendre des ministres et d'autres députés libéraux et, enfin, des voix de l'opposition, condamnant toutes les gesticulations des députés péquistes.

On utilisa beaucoup d'épithètes pour décrire l'incident, mais l'expression la plus juste a été utilisée par M. Bourassa lorsqu'il a qualifié l'affaire de "gaminerie". Quant à prétendre qu'en introduisant un bref passage en anglais dans le discours inaugural, le gouvernement actuel revient à une ancienne tradition abandonnée depuis quelques années, c'est discutable. La seule rupture traditionnelle constatée cette année est la longueur du discours qui avait été plutôt très court depuis 1968.

En effet, il est assez facile de vérifier en consultant le Journal des débats, que le discours inaugural

comprendait des passages en langue anglaise dans les années passées comme le faisait remarquer le ministre Gérard D. Lévesque par ailleurs: 2 paragraphes en 1970, 3 paragraphes en 1971, 2 paragraphes en 1972, un paragraphe cette année. Le moins qu'on puisse dire à ce sujet, c'est que M. Laurin va un peu fort lorsqu'il affirme que M. Bourassa a réintroduit une tradition abolie par le gouvernement Johnson. Mais même s'il fallait admettre que c'est vrai, il faudrait dire que le PQ a mis du temps à s'en rendre compte et qu'il cherche simplement à soulever une tempête dans un verre d'eau.

M. Bourassa avait encore raison d'affirmer que le geste posé cette année par le PQ s'inscrit maintenant dans la tradition de ce parti de faire son petit "show" à l'ouverture de la session. Un seul point où le premier ministre manque de précision: c'est après les élections en 1970 que les députés péquistes firent la bataille du serment d'allégeance, et non à l'ouverture de la première session de la nouvelle législature qui survenait au mois de novembre, au moment où le Québec était en pleine crise.

Mais le 23 février 1971, la deuxième session commençait de façon spectaculaire alors que le Parti québécois profitait de la motion traditionnelle d'ajournement de la première séance pour réclamer un débat d'urgence sur le chômage, suscitant ainsi un vif échange, non sur le chômage, mais sur les règles de procédure de la Chambre. La nouvelle fit les manchettes dans tous les media d'information.

Le 7 mars 1972, alors que débutait la troisième session, nouveau spectacle en Chambre. Le Parti québécois s'attirait les foudres des autres partis en tentant d'obliger l'Assemblée nationale à passer outre à la

coutume voulant que la séance soit levée après la lecture du discours inaugural. Un autre vif débat suivit qui fit les manchettes des média d'information.

Cette année, le PQ a choisi la stratégie que l'on sait pour attirer l'attention et voler la vedette au premier ministre, ce qui a parfaitement réussi puisque dès vendredi, personne ne semblait se souvenir de ce que contenait le discours inaugural, sauf qu'il comprenait un bref passage en langue anglaise qui donna lieu à l'incident rapporté.

A notre sens, il ne s'agit donc de rien de plus qu'une "gaminerie" qui aura peut-être indigné certains députés mais qui aura surtout fait rire la galerie. Si cet incident devait prendre l'aspect d'un drame, d'une tragédie et cesser d'être considéré autrement que comme une bonne farce parlementaire, c'est que les adversaires des péquistes auront trop naïvement mordu à l'hameçon et auront fait un monstre d'un incident plutôt banal réaction de ses adversaires. Comme et sans importance, ou que le PQ se sera trop prêté au sérieux devant la on peut le constater par le discours inaugural, il y aura bien d'autres occasions de discuter le fond de la question sur la langue et le respect des droits ou privilèges de la minorité anglophone.

Comme diraient de vieux politiciens rompus à ce genre d'incidents parlementaires, le P.Q. cherchait un moyen de se mettre en vedette à l'ouverture de la session, comme il le fait chaque année depuis qu'il siège en Chambre. C'est normal, il n'y a pas lieu de s'en faire ni de prendre cela au tragique. Enfin, comme le dit la chanson, il vaut mieux en rire que d'en pleurer.

R. B.

Problème no 1 du Québec français: a famille

Par Jean GENEST directeur de l'Action Nationale

Voici les points principaux d'un éditorial publié dans "L'Action Nationale" (Montréal mars 1973) sous le titre général: "Qui nous donnera un ministère de la famille?"

...La révolution tranquille a apporté tant d'effets surprenants que nous avons parfois de la difficulté à discerner dans le méli-mélo des législations et des courants idéologiques qui nous assaillent, le courant véritablement terrifiant qui menace de tout emporter.

La texture même du monde familial a changé. Les masses ont pénétré le foyer et se sont posés en rivaux du père et de la mère. La baisse générale de l'autorité dans le monde occidental, la montée du mouvement féministe, l'impact des sciences humaines qui a su désarticuler les motivations pour en mieux montrer les impuretés, ont, par convergence, comme corrodé le rôle du père. Celui-ci, devenu incertain dans son rôle d'époux et de père, ne sait plus trop comment s'adresser à sa femme qui se veut son égal et qui le questionne sur les revenus familiaux, ni à ses enfants qui le contestent avec une impertinence insupportable et lui racontent des expériences sociales ou scolaires qui le mettent en boule.

Bref, le père moderne cherche, des deux mains et de tout son cœur, à ne pas perdre pied, à s'adapter et à dialoguer. Fatigué de ce climat qui s'impose à lui, il part se reposer en Floride ou il explose en une colère qui l'apaise mais qui ne règle rien.

En 1971, nouveau pour l'Etat du Québec: il y a eu 25.000 divorces. Le nombre des naissances baisse d'une façon catastrophique: 200.000 de moins en cinq ans. La fameuse instruction qui devait être gratuite à l'école, a tellement fait monter les impôts et les taxes de toutes sortes que la vie n'a jamais été aussi difficile à traverser sans faire de dettes culpables.

Nos terres ne sont cultivées que par 20 pour cent de la population. La classe

paysanne a dû grimper vers les villes. Dépaysement. Départ à zéro. Multiplication des taudis. Insécurité dans le travail. Inadaptation à l'anonymat de la ville. Progression de l'alcoolisme. Fuite gigantesque dans les divertissements. La télévision est devenue une drogue et un tranquillisant social. Perte du sens de la propriété. On apprend à vivre dans la dépendance.

Finalement la famille doit se loger. Le logement, exploité par le capitalisme le plus étroit et le plus égoïste possible, est devenu une boîte à rendement financier. Ni l'Etat, ni les architectes, ni les sociologues, ni les mass media ne sont intervenus pour revendiquer le logement familial. L'enfant est devenu un intrus: père et mère ne savent plus où le loger. Changer de domicile afin d'avoir une pièce de plus et pouvoir l'offrir à l'enfant désire représentable souvent une hausse considérable du loyer. Avant même de naître, l'enfant représente un investissement que les parents ne peuvent envisager que par un emprunt qui tue toute liberté de mouvement et toute marge de sécurité pour des années.

Dans les rapports conjugaux, dans l'arrivée d'un enfant, dans l'éducation des jeunes, les parents constituent aujourd'hui la part de notre nation la plus délaissée, la plus démunie. Il lui faudrait un recyclage psychologique, une aide généreuse de la part des autorités compétentes, une politique davantage centrée sur la famille comme base fondamentale de la société. Mais, dans la réalité, tous veulent se "libérer", "éprouver leur personnalité", profiter des bienfaits de la civilisation, ne pas connaître d'entraves. La famille prend figure d'un empêchement. L'enfant n'est plus un bénéficiaire mais un fardeau. Trop souvent.

Une politique familiale

La famille est à ce décomposer. Les héritages, quand les parents en mourant ont des "enfants" qui dépassent la cinquantaine, perdent leur sens. La propriété devient instable et demande un oeil vigilant et exercé. La transmission de la culture et du métier n'a presque

plus de sens aujourd'hui. Tout au plus met-on les enfants en contact avec des objets d'émerveillement, avec des spectacles qui ouvrent l'esprit, avec des motivations qui donnent le goût de la découverte et de la création.

Mais il faut refaire ou plutôt repenser la famille comme une unité où les relations entre les personnes redeviennent possibles sans qu'elles soient gênées par des investissements dangereux, de dette exagérée ou des frictions quotidiennes dans des foyers trop petits.

Il faut à chaque famille l'espace vital qu'elle requiert. Politique du logement familial. Politique des espaces verts dans la cité et la province. Politique de l'aide intelligente à la famille par un soulagement des impôts ou par des allocations qui lui permettent de s'épanouir.

Un ministère de la famille

Faut-il le dire? Tous les recommandés ne seront pas des allègements transitoires et insignifiants par le fait même si, après le ministère de l'Éducation, le ministère des Affaires culturelles, le ministère du Bien-être (Affaires sociales), le ministère du Travail, nous ne prenons la décision de créer un ministère qui aurait pour unique fonction de "penser la famille", de prévoir les mesures capables de venir en aide à la famille. Il nous faut un ministère où le ministre se ferait le représentant officiel des familles, prêt à écouter leurs difficultés et prêt à préparer une législation qui remédierait, enfin, à tout ce qui brise, vicie ou empêche la famille moderne.

L'économie, le social, le religieux et même le politique sont au service du bien commun de la famille. Elle est à se défaire sous nos yeux.

Un ministère de la Famille permettrait de venir à son secours, soit comme consommateur, soit comme producteur, soit comme éducateur. Il faut la repenser comme unité fondamentale.

Ottawa pense plutôt les libertés individuelles. Ne conviendrait-il pas que Québec pense d'abord à la famille? Elle est devenue le problème numéro un du Québec français.

L'opinion du lecteur

Tu ne tueras point

Cette loi tient-elle encore aujourd'hui? Certains la balaient du revers de la main, d'autres s'en moquent ouvertement, d'autres y croient sincèrement. Qui a tort... qui a raison? Se peut-il qu'en même temps et sous le même rapport, une réalité soit à la fois blanche et noire? Comment se situer? Est-on même toujours honnête dans la recherche de la réponse? Ce n'est pas avoir une attitude scientifique, objective et honnête que de rechercher la position la plus large. Et pendant qu'on se débat pour refuser les contraintes inévitables de la vérité, la situation se détériore, les idées se mêlent et les gens adoptent des comportements aberrants.

Aberration

Quelle aberration, en effet, se vit sous nos yeux! Alors qu'on réclame l'abolition de la peine de mort, on revendique le droit à l'avortement, c'est-à-dire le droit de tuer un innocent. Au nom de quelle logique peut-on soutenir pareille contradiction? On se veut impuissant à châtier celui que la société reconnaît coupable d'un délit grave, mais on se donne le droit d'assassiner l'innocent. Quels courage et grandeur d'âme il faut pour s'attaquer à celui qui est incapable de se défendre. A-t-on réfléchi un seul instant?

Les raisons apportées

On motive l'avortement pour des raisons médicales ou au nom de la libération de la femme. Quelle naïveté! La médecine est-elle donc la seule science à consulter lorsqu'il s'agit de l'homme? Peut-elle décider seule de la condition humaine sans tenir compte de la psychologie, de la sociologie, de l'économie, et aussi de la dimension religieuse de l'homme? Peut-on parler de libération de la femme lorsqu'on la dégrade?

Au nom de la médecine... au nom de la libération de la femme, on assiste à la plus triste dégradation de l'homme. C'est la conclusion d'un ouvrage récent,

paru aux éditions du Jour, en vente dans les librairies: Dossier sur l'avortement. Qui aura le courage de parcourir cet ouvrage pour reviser ses positions? L'honnêteté nous en fait pourtant un devoir.

Ce qui se vit actuellement n'a même pas besoin d'un appel à la religion pour être condamné. La seule dignité humaine s'y oppose. Mais parce que l'homme s'aveugle si facilement en raison de son égoïsme, il appartient à l'Église, surtout celle de Jésus-Christ, constituée particulièrement de tous les baptisés rassemblés sous la houlette de Pierre, d'intervenir soit par la voix officielle du Pape et des évêques, soit même par ses membres, mais par le même Esprit de Jésus-Christ, pour rappeler à l'homme sa dignité et le respect de la vie et pour lui apporter les secours spirituels nécessaires pour s'y conformer.

Usurpation de pouvoir

Est-il concevable, qu'au XXe siècle, dans une société qu'on dit évoluée, on autorise l'avortement ou l'interruption de la grossesse? Au nom de quelle autorité, de quel pouvoir, peut-on s'attaquer à la vie qui n'appartient à aucun homme puisqu'aucun n'en est l'auteur? Tout au plus en sommes-nous dépositaires et instruments de sa transmission et de sa conservation. Si seulement une loi d'exception existait en ce domaine comment pourrait-on pousser l'audace jusqu'à faire la loi générale? N'est-ce pas là s'usurper un pouvoir? N'est-ce pas une démission devant le défi qui s'offre à chacun d'enrayer la vague de dégradation dans laquelle s'est engorgé le monde? Dans son volume Dossier sur l'avortement, Jean Mahig écrit: "Dans mon étude, deux faits m'ont profondément touchés, à savoir: l'importance capitale de ce problème pour la survie des nations et le manque de responsabilité sur le plan médical et moral de certains parents, des autorités, de la société et la fausse propagande des média d'information sur ce problème" (p. 13).

Limites de la médecine

Il faut admirer et louer les progrès prodigieux de la médecine. Elle apporte un service inestimable aux hommes. Mais la médecine n'est que la médecine. Si, en tant que science, elle découvre comment guérir en sachant le procédé à suivre pour y parvenir en évitant le plus possible le hasard et le tâtonnement, elle découvre aussi comment tuer en sachant le procédé à suivre pour y parvenir. Et c'est normal qu'il en soit ainsi pour distinguer ce qui obtient la guérison de ce qui ne l'obtient pas. Ce qui tue, elle ne le découvre pas cependant pour l'utiliser mais pour l'éviter.

Il appartient maintenant à l'individu qui se sert de la médecine de comprendre qu'il possède une partie seulement de l'explication du mystère humain. En tant qu'humain, il se doit de considérer son action médicale en harmonie avec les données des autres disciplines. L'homme n'est pas qu'une vulgaire carcasse de mécanique. Il est une per-

sonne ayant une dimension physiologique certes, mais aussi psychologique, économique, sociale et religieuse. Jusqu'à l'histoire qui renseigne sur l'homme. Négliger l'une de ces dimensions c'est tronquer le problème, c'est trahir l'homme.

Or la psychiatrie qui étudie les profondeurs de l'esprit humain reconnaît, et le cite à nouveau Jean Mahig dans son Dossier sur l'avortement, page 177: "Dans l'état actuel des connaissances en psychiatrie, le Dr Noël Walsch, psychiatre en chef à l'hôpital St-Mary's de Montréal, ne reconnaît, et en cela je suis solidaire de plusieurs autres psychiatres, aucune indication psychiatrique valable pouvant justifier l'avortement. Je crois même avoir démontré que l'avortement, aux yeux de la psychiatrie, est toujours une procédure nuisible". De même l'Église, par la voix du Concile, affirme: "Tout ce qui s'oppose à la vie elle-même, comme toute espèce d'homicide, le génocide, l'avortement, l'euthanasie et même le suicide délibéré... toutes ces pratiques et d'autres analogues sont, en vérité, infâmes" (Gaudium et Spes, numéro 27, paragraphe 3).

Comment peut-on alors par la seule médecine déterminer de l'utilisation de l'avortement?

L'Église en faveur du progrès

N'allons pas rétorquer que l'Église n'évoque pas ou qu'elle ne s'adapte pas au progrès. C'est avouer ne rien comprendre au progrès. Où est-il le progrès? Dans le fait de suivre en mouton de Panurge un dévergondage éhonté ou dans le fait de promouvoir le dépassement de l'homme et l'application des droits de l'homme? Ou est-il le progrès sinon dans le relèvement du défi de faire grandir l'homme au lieu de l'abandonner à la facilité? Au lieu de défendre et même promouvoir les moyens comme l'avortement, la vasectomie, la ligature des trompes, pour aider la planification des naissances, pourquoi ne pas mettre ses énergies et ses ressources pour une véritable éducation à la grandeur de la vie et pour l'utilisation des moyens de planification des naissances qui respectent la dignité humaine?

"Le droit de vivre sa vie, le droit de se développer individuellement et socialement, le droit de tendre au plus haut degré possible de liberté, le droit de connaître et le droit d'aimer sont des droits absolus de l'homme. Ce ne sont pas là des droits qui s'acquiescent avec le temps: ils sont liés à la nature même de l'homme et servent de fondement à toutes les acquisitions ultérieures. Ces droits sont antérieurs à leur exercice, sauf le droit à la vie, le plus fondamental de tous. N'est-il pas bizarre qu'on prétende, comme le font certains, qu'on puisse avoir droit à la liberté avant de se libérer, mais que le droit à la vie puisse encore nous être refusé alors même qu'on a commencé à vivre? Le droit à la vie est le plus sacré, le plus inviolable des droits de l'homme" (Citation de Jean Mahig, dans Dossier sur l'avortement, pp. 178-179).

Fernand Larouche, ptre Chacoutim.

L'opinion du lecteur

L'arbitrage des prix

Le gouvernement fédéral fait-il exprès pour écarter la solution qui mettrait un frein à la hausse des prix? Le plus aberrant, c'est que si le gouvernement se décidait à geler les prix, il ne gèlerait pas les prix des aliments.

La solution, l'ex-ministre de l'Expansion économique régionale, l'hon. Jean Marchand, l'a trouvée depuis longtemps. Mais il n'a pas jugé bon de proposer l'arbitrage des prix qu'il avait prôné durant une douzaine d'années alors qu'il était secrétaire général puis président général de la CSN.

Il faut le dire, M. Marchand a énormément déçu les syndiqués de la CSN, parce qu'à chaque mémoire que ladite centrale présentait annuellement au cabinet des ministres, à Ottawa, M. Marchand inscrivait dans le mémoire: l'arbitrage des prix comme mesure urgente pour mettre un frein à la hausse des prix.

Les travailleurs syndiqués de la CSN — peut-être aussi des autres centrales — avaient confiance qu'une fois élu député et promu ministre à Ottawa, M. Marchand se ferait le promoteur de l'arbitrage des prix, une formule, comme il le disait lui-même, qui aurait fonctionné comme l'arbitrage des salaires.

Les travailleurs sont obligés de prouver le bien-fondé de leurs demandes d'augmentations de salaires, alors les fournisseurs de denrées et autres produits auraient été obligés de prouver le bien-fondé de leurs demandes d'augmentations de prix. L'arbitrage des prix était et demeure la formule logique de son inventeur, Jean Marchand.

A la grande déception de ses supporters syndiqués du temps qu'il était à la CSN, M. Marchand n'a plus parlé de l'arbitrage des prix, une fois rendu à Ottawa. Avec son influence au Cabinet des ministres, l'arbitrage des prix aurait pu être institué et la Chambre des Communes aurait eu mauvaise grâce de s'opposer à une telle mesure.

C'est à tort que le public reproche aux syndicats de réclamer constamment des augmentations de salaires. Si l'arbitrage des prix avait été institué, cela aurait mis un frein aux hausses de prix et les travailleurs auraient automatiquement cessé de réclamer des hausses de salaires pour rattraper les prix.

Actuellement, les syndicats ont plus tendance à demander la sécurité d'emploi que des hausses de salaires. Les négociations en cours dans l'industrie de la construction sont là pour le prouver. Néanmoins, en attendant l'arbitrage des prix, les employés sous-rémunérés sont justifiés de réclamer des augmentations de salaires.

Si les syndicats ont refusé leur collaboration à la Commission des prix et des revenus, il y a une coupure d'assise, c'était parce que cette commission était un paravent pour cacher les exploitateurs que l'arbitrage des prix aurait démasqués. L'échec de cette commission, c'est que les prix continuent de monter sans cesse.

Ceux qui ont suivi l'administration de John Kennedy, ex-président des États-Unis, doivent se rappeler qu'il a tenu tête aux magnats de l'acier qui voulaient en augmenter le prix, sans autre justification que de grossir leurs profits. Une compagnie n'avait pas augmenté ses prix. Alors Kennedy, avec l'avis de son cabinet, décida de lui passer les commandes de l'État. Quand les profits ont eu peur de voir leur chiffre d'affaires baisser, ils ont contremandé leur hausse de prix.

Au Canada, le gouvernement fédéral peut insinuer qu'il est subissant des États-Unis et qu'il doit subir les fluctuations du marché américain. Est-ce qu'il y a seulement les États-Unis

qui peuvent être des fournisseurs du Canada? Non, il y a le Japon, les pays de l'Amérique latine, de l'Europe et nombre d'autres. Que le gouvernement canadien ne cherche pas un faux-fuyant. A l'instar de John Kennedy, le Canada peut changer de fournisseur, si son voisin est trop exigeant.

Les économistes qui conseillent le gouvernement fédéral vont sans doute trouver que je n'ai pas une vision très large des problèmes. Au contraire, j'ai une vision plus large que la leur. J'envisage un commerce à l'échelle mondiale avec les pays qui offrent les meilleurs prix; en autant, bien entendu, que

Opinion d'un lecteur

La trop grande libéralisation de l'urbanisme dans le but de ne faire que des grandes villes par des regroupements municipaux sans cesse popularisés et imposés par la suite est de la gauche.

La disparition graduelle du droit de propriété au profit de l'État par des lois de plus en plus astucieuses et nombreuses, c'est de la gauche.

Des mauvais plans de planification et d'endettement municipaux par des travaux d'aqueduc et d'égout à millions, chargés à crédit aux générations futures

Un sanctuaire de la charité

J'avais faim et vous m'avez donné à manger; j'avais soif et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger et vous m'avez accueilli; j'étais nu et vous m'avez habillé; j'étais malade et vous m'avez visité; j'étais en prison et vous êtes venus jusqu'à moi... Seigneur quand avous-vous fait tout cela? Le Seigneur leur répondra: "Vraiment je vous le dis: chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait." (Évangile selon St-Matthieu, ch. 25:31-46.)

Je suis à l'Hôpital Général depuis quelques semaines et tous les jours je vois cette parole de l'Évangile s'accomplir sous mes yeux.

L'Hôpital Général, c'est un refuge douillet pour personnes âgées et aussi pour plusieurs déshérités de la vie. Il y a ici des infirmes de toutes sortes. Quelques personnes peuvent marcher seules, d'autres en chaises roulantes, une est transportée à la chapelle dans son lit, d'autres ne peuvent sortir de leur chambre. Un bon nombre doivent recevoir tous les soins que l'on donne à un bébé naissant. Parmi nous il y a quelques prêtres. Un bon père a encore la consolation de dire sa messe. Malgré la maladie qui l'empêche de marcher, il se transporte en chaise roulante et il est heureux de visiter et consoler les autres malades.

Toutes ces personnes sont bien soignées: elles sont lavées et changées au besoin. Nous les voyons dans leurs chambres ou à la chapelle. Toutes sont habillées proprement et avec goût. Les religieux peignent et font les religieuses de l'hôpital et tout le personnel est sans bornes. Tout ce personnel n'épargne rien, non seulement pour donner le nécessaire à leurs malades, mais aussi pour leur rendre la vie aussi agréable que possible.

Il n'y a peut-être pas une autre maison au monde où l'on peut voir une telle charité mise en pratique.

Dans cette maison on ne se contente pas de donner aux malades des soins corporels; on ne manque aucune occa-

si on ne possède pas ou ne fabrique pas les produits chez lui, parce qu'il n'a pas la matière première.

Ce qui est urgent, c'est de freiner la hausse des prix au Canada. L'hon. Jean Marchand a la solution. Après avoir soutenu sa thèse de l'arbitrage des prix durant 12 ans dans le monde du travail, après un stage de 8 ans au Parlement d'Ottawa, qu'est-ce qu'il attend pour agir? Aurait-il trompé les travailleurs ou se serait-il trompé durant 20 ans (12 + 8 = 20). Je me pose la question.

Maurice Dussault, 26, boul. des Alliés, Québec 3

Opinion d'un lecteur

mais dont les administrateurs municipaux et les contracteurs seront les seuls bénéficiaires, c'est de la gauche.

Une administration saine, respectueuse de la tradition, du passé et garante de l'avenir mériterait d'être adoptée par le centre et la droite, afin d'équilibrer les idéologies et réorienter l'économie vers un mieux être.

Laval Tardif, b.s.s., Neuville

19 mars 1973

sion pour les distraire et leur rendre la vie agréable.

Ainsi, dimanche, le 11 mars, c'était l'anniversaire de naissance de Soeur Rita Caron, directrice générale de l'hôpital. M. Gustave Dionne, directeur général adjoint, a organisé une magnifique soirée où le personnel de l'hôpital et tous les malades en état de s'y rendre étaient invités à l'auditorium.

La troupe des "Joyeuses Frimousses" de l'ancienne Lorette a donné un programme de chant et de danse des plus intéressants. Cette troupe était composée d'une soixantaine de jeunes, filles et garçons, âgés de 5 à 16 ans. Les jeunes filles étaient vêtues d'un costume écarlate et blanc, le tout d'un fort bon goût. Les garçons étaient vêtus d'un costume vert foncé, plus sobre et moins éclatant que celui des filles. Un ensemble de musique: piano, orgue et batterie électronique, accompagnait les chants. Même quelques jeunes danseuses à gogo, venaient ajouter une note gaie à certains chants.

Pour terminer, un groupe de jeunes garçons et filles, âgés d'une douzaine d'années et vêtus de trois jolis costumes, ont exécuté des danses mexicaines et sud-américaines.

En plus de la Soeur directrice générale et de M. Dionne, directeur général adjoint et Madame Dionne, on remarquait dans l'assistance, M. le docteur Louis-Napoléon Larouche, directeur médical de l'hôpital, M. Marcel Giguère, directeur du personnel et Madame Giguère, Soeur Hélène Marquis, supérieure de la communauté et enfin tout le personnel des cadres, supérieur et intermédiaire.

Tous les assistants et exécutants se retrouvèrent ensuite à la cafétéria où un succulent gouter fut servi. C'est ainsi que les autorités de l'Hôpital Général profitent de toutes les occasions pour distraire leur malade et leur rendre la vie plus agréable. Je me demande s'il existe dans notre province une autre maison où les déshérités de la vie reçoivent de telles attentions.

Stanislas VACHON, 240, 80e Rue Est, Charlesbourg, Qué.



L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, L'Action-Québec est imprimé par l'Action Nationale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727. Code postal G1K 7K9. Tél.: 522-4771. Président, Guy Homel; vice-président, J.-R. Delisle; directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Brunson; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Lévesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bannelly; directeur, Jules Lortie.

L'arriération mentale: la plus grande cause d'invalidité au Canada



Pearl Buck qui vient de décéder, l'auteur du célèbre roman "La Terre chinoise" a révélé au monde, dans son livre intitulé "L'enfant arriéré. Grâce à cette oeuvre, elle a fait naître un espoir dans le coeur de milliers de parents d'enfants arriérés de tous les pays. "Donner naissance à un enfant arriéré mentalement, écrit-elle, n'est pas une raison pour éprouver des sentiments de culpabilité".

On peut dire que l'arriération mentale procède de centaines de facteurs médicaux, psychologiques et sociaux, dont beaucoup demeurent obscurs. L'évolution mentale de l'enfant se trouve limitée et n'atteindra pas un stade égal à celui de personnes normales du même niveau d'âge. L'enfant arriéré apprend plus lentement que les autres et est borné dans ce qu'il peut apprendre. Réduite à sa plus simple expression, voilà ce qu'est l'arriération.

Il faut avant tout que les parents et la société aident l'enfant qui en est affligé à tirer le meilleur parti de sa vie. Aujourd'hui il est possible d'intégrer avec succès dans le courant général de

la vie actuelle la grande majorité des arriérés. L'arriération mentale est la plus grande cause d'invalidité au Canada. Elle fait dix fois plus d'invalides que le diabète, vingt fois plus que la tuberculose et dix fois plus que la polio, même au plus fort des épidémies.

L'enfant qui est moyennement arriéré a un quotient qui se situe généralement entre 50 et 70 tandis que celui qui en est atteint gravement se place entre 20 et 35 et peut quelquefois descendre à moins de 20. L'enthousiasme qui anime aujourd'hui ceux qui oeuvrent dans ce domaine se fonde sur la preuve concrète que la capacité mentale se développe si elle est nourrie de chaleur humaine et d'encouragements. Par contre, l'intelligence peut se dégrader si elle est négligée.

Parmi les 200 facteurs éventuels, reconnus à la suite de vastes recherches, il y a lieu de mentionner les maladies génétiques, les maladies infectieuses, les agents toxiques, les traumatismes à la naissance, etc. Quiconque désire contribuer à accroître le bonheur des enfants arriérés dans la vie

doit regarder le monde du point de vue de l'enfant. Très sensible à son arriération, l'enfant n'arrive pas à comprendre pourquoi il est incapable de suivre les autres.

Il est trop souvent exposé aux sarcasmes de ses camarades et souffre de l'incompréhension de ses parents, camarades et instituteurs. Ce qu'il réclame, c'est de la compréhension ainsi qu'une affection et un soutien constant. Tout ce que nous pouvons faire c'est montrer à l'enfant déficient à utiliser au maximum ses talents.

Le regretté Georges Vanier, ancien gouverneur-général du Canada a très bien résumé la situation dans l'appel qu'il adressait à la population en 1965 pour qu'une juste place soit faite aux arriérés mentaux de notre société. "Je lance ce défi, disait-il, à tous ceux qui croient à la valeur humaine; il y a des centaines de milliers de personnes qui attendent votre aide. Ils ont déjà trop attendu".

LA LOI DE PROTECTION DU MALADE MENTAL

La nouvelle loi qui est en-

trée en vigueur le 1er octobre dernier, est entièrement axée sur la protection du malade mental susceptible d'être placé en internat thérapeutique et remplace la loi des institutions pour malades mentaux et la loi des institutions psychiatriques pour détenus. L'essentiel de la loi 46 est d'éviter aux gens souffrant de maladies mentales des séjours forcés et non-justifiés ou trop longs dans des institutions.

La loi 46 dit clairement qu'aucune personne ne pourra être admise en cure fermée à moins que son état mental ne soit susceptible de mettre sa propre santé en danger ou sa sécurité ou celle de son entourage. Une personne ne pourra être admise en traitement qu'après avoir passé des examens par des psychiatres, dont les rapports devront être identiques.

Une autre disposition de la loi prévoit que si quel qu'un refuse de se plier à un examen clinique psychiatrique, seul un juge de la Cour provinciale, de la Cour du Bien-être social ou des Cours municipales de Mont-

réal, Laval ou Québec, ayant juridiction dans la localité où se trouve l'individu atteint de troubles mentaux, peut lui ordonner de se soumettre à cet examen ou, suivant le cas, à la cure fermée.

La loi précise également que la personne admise dans une institution pour traitements devra être soumise à un examen clinique 21 jours après son admission, ainsi que trois mois plus tard. Par la suite, elle devra y être soumise tous les six mois. La personne en traitement devra aussi être informée de ses droits et privilèges de même que sa famille.

Selon les dispositions de la nouvelle loi, les établissements sont dans l'obligation de faire passer des examens et de trouver une place à toute personne qui a des troubles qui peuvent mettre en danger sa santé ou sa sécurité ou celle de son entourage. Dorénavant, une personne admise en traitement ne subira plus à chaque fois l'incapacité légale de gérer ses biens. Le rapport de l'examen clinique

psychiatrique pourra revêtir plusieurs aspects:

la personne examinée doit être placée en cure fermée et ne peut gérer ses biens personnels;

la personne examinée est placée en traitement et peut administrer ses biens;

la personne examinée n'est pas placée en cure fermée mais ne peut gérer ses biens;

la personne examinée n'a pas à être placée en traitement et peut administrer ses biens.

La Commission revisera le cas des patients insatisfaits des décisions prises les concernant à la demande de ceux-ci ou d'un de leurs parents. Présidée par un avocat et composée de trois psychiatres, la commission de révision fonctionne depuis le 30 juillet dernier.

Les personnes qui auront des requêtes pourront les porter devant la Cour d'appel, mais uniquement sur les questions de droit et de compétence.

"PARCS DU QUEBEC — TARIFS 1973"

QUEBEC. — (DGCG) — L'édition 1973 de la brochure bilingue "Parcs du Québec — Tarifs 1973" vient de paraître. Tirée à quelque 150,000 exemplaires, cette brochure comprend, en outre des tarifs en vigueur au cours de la nouvelle saison, tous les renseignements utiles aux usagers des parcs et des réserves du Québec. La direction générale des parcs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche annonce en effet que tous les intéressés peuvent dès maintenant se procurer gratuitement leur exemplaire en s'adressant au bureau des parcs le plus rapproché. On pourra préparer ainsi en meilleure connaissance de cause ses moments de vacances dans les parcs du Québec, que ce soit à l'auberge, au pavillon de luxe ou au simple camp de pêche. Il y en a pour tous les goûts aux quatre coins de la province: camping, pêche à la journée, promenade, excursion en montagne, voyage en canot, baignade, pique-nique, etc.

Parlons des outils de jardin motorisés

Avant le début de l'activité printanière, il serait bon de parler ici des outils de jardin motorisés.

Ces outils peuvent épargner beaucoup d'énergie et de temps à qui s'en sert convenablement. Cependant, j'ai vu trop de gens dépenser plus d'énergie et de temps à faire démarrer une tondeuse mécanique qu'il n'en faudrait pour tondre toute une pelouse avec une tondeuse manuelle à roulement à bille bien ajustée. J'ai également vu les efforts nécessaires pour manœuvrer dans un jardin potager de 20' x 20' un motoculteur encombrant. Seuls les besoins de votre jardin et votre propre intérêt envers les outils motorisés vous permettront de décider si l'achat de tels outils est justifiable.

Commençons par la tondeuse à gazon. De tous les outils motorisés, c'est le plus largement utilisé et également celui qui vous épargnera beaucoup de temps et d'énergie. Parmi les différents types que l'on peut trouver, aucun ne convient parfaitement à toutes les sortes de pelouses mais un type pourra répondre mieux à vos besoins particuliers. Pour l'entretien d'un gazon beau et lisse, la tondeuse à tambour convient le mieux car elle permet de tondre ras et net. Si votre pelouse est inégale ou raboteuse et que vous n'avez pas envie de la tondre aussi

fréquemment, il faudra choisir un type rotatif.

Quant au choix d'une tondeuse à lame rotative, l'aspect le plus important à considérer doit être celui des dispositifs de sécurité de la machine. Certaines tondeuses électriques ont des lames de sécurité escamotables et ne projettent pas les pierres. Ce dispositif se retrouve maintenant sur beaucoup de nouveaux modèles de tondeuses rotatives à essence. La lame d'une tondeuse rotative doit toujours être bien alignée, car émoussée elle cause le brunissement de l'extrémité des feuilles meurtries au moment de la tonte.

Les tondeuses à tambour coupent l'herbe comme des ciseaux mais elles ne peuvent couper l'herbe haute. Si elles sont, comme la plupart, munies d'un rouleau, elles pourront couper les bords de la pelouse beaucoup plus facilement que les tondeuses rotatives. Toutes les tondeuses motorisées à tambour que j'ai essayées sont autopropulsées, c'est-à-dire qu'elles n'exigent aucun effort: il s'agit simplement de régler l'étrangleur et l'engrenage pour avancer et reculer. Elles sont cependant les plus chères.

Les tondeuses électriques démontent facilement, font peu de bruit et lorsque vous avez trouvé un moyen de ne pas

couper le câble électrique elles conviennent parfaitement à une petite pelouse. Il existe un type à batterie rechargeable qui est très coûteux, ne requiert aucun câble et peut, par conséquent, servir n'importe où, sans prise de courant.

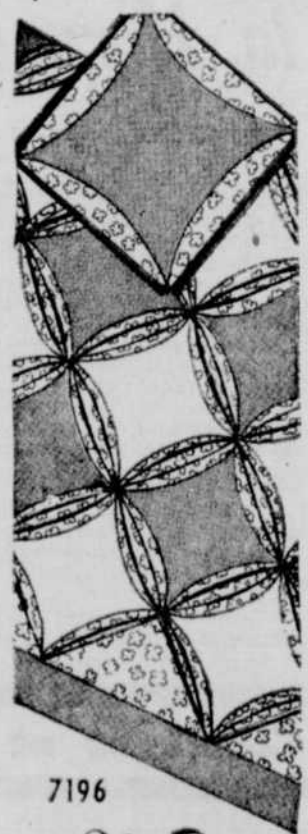
Les outils motorisés vendus pour tondre les bordures présentent une épargne de temps lorsqu'il s'agit de grands jardins, mais ne peuvent passer les cisailles à long manche dont on se sert pour les petites pelouses, surtout si l'on installe des bandes ondulées pour empêcher que le gazon ne déborde dans les plates-bandes et les parterres.

Les nouveaux aspirateurs motorisés sont le moyen le plus moderne de ramasser les feuilles et les rognures de gazon. Ils peuvent aussi servir pour les allées et les entrées en dur et d'autres endroits comme les patios. On peut les transformer en souffleurs en retirant le sac pour rassembler les feuilles en gros tas à ramasser ultérieurement.

Si vous avez une haie d'ornement chinois, l'achat de cisailles électriques est pleinement justifiée mais, pour une haie qui pousse lentement, une telle dépense est rarement justifiable. Si vous pensez avoir besoin d'un tel outil, luez-le d'abord pour vous y habituer et achetez-le ensuite.

confectionnez-les vous-même!

Sommet de l'élégance! Piquez tout en cousant!



7196

Alice Brooks

Nouvelle méthode pour sauver du temps en confectionnant couvre-pied ou court-peinture original de cinq épaisseurs. Vous aimerez cette façon de piquer tout en cousant.

Demandez le patron no: 7196 avec chartes et patrons pour les pièces.

9438
10 1/2-18 1/2

Marian Martin

Épinglez un bijou brillant au centre de cette robe aux lignes princesses, légèrement évasée et vous serez au sommet de l'élégance. Très facile à coudre en tricot ou en toile.

Demandez le patron no: 9438 — nouvelles demi-grandeurs 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2. Pour la grandeur 14 1/2 (buste 37) prenez 2 1/4 verges d'un tissu de 45" de largeur.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto, Ontario

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Fil et crochet

La passion pour la confection de vêtements ou articles ménagers faits à la maison atteint de nouveaux sommets en popularité. Un retour au travail domestique — cuire le pain, la mise en conserve et le travail manuel — se manifeste dans toutes les parties du monde. À la nouvelle mariée, ou à la moins nouvelle, sa cuisine est un atelier de travail où elle consacre beaucoup d'amour. Pour la rendre plus attrayante et plus accueillante, elle est toujours à la recherche de nouvelles modes tant pour sa cuisine que pour elle-même avec des idées nouvelles et individuelles.

Le patron "Creative Crochet" d'aujourd'hui comprend trois idées différentes, chacune d'elles peut être employée comme trampoline à la fabrication de différents articles. La couverture du gril-pain est faite au simple-crochet avec une fibre de coton lavable. Les carises peuvent être enlevées lorsque le moment de la laver sera venu. Le couvre-théière est fait avec la même fibre au double-crochet. Vous pouvez réaliser aussi des nappes ou des sous-plats très décoratifs.

Pour la femme de la maison qui désire plaire à sa famille ou à ses invités sera fière de porter ce charmant tablier fait au triple-crochet, combiné à de jolis médaillons. Un ruban de velours noir tiré à travers la claire-voie des courroies des épaules et à la taille donne un air de nostalgie romantique à ce tablier des plus féminins.

Pour commander le patron Creative Crochet no: 124, envoyer \$1.50 par chèque ou mandat de poste, plus 0.15 sous pour frais de manipulation à CREATIVE CROCHET, L'Action Québec, Box 4561, North Hollywood, Calif. 91607. Écrivez vos nom et adresse ainsi que le numéro du patron en lettres moulées.



Un pompier en herbe?... Peut-être. Mais pour le moment le bosse jout plus de la carrière qu'aucun autre professionnel.

Fabriquer de la viande avec du lait

MONTREAL (PC) — La Coopérative des producteurs de lait de la région de Montréal fabriquera de la viande avec du

lait. Ce nouveau procédé révolutionnaire touchera particulièrement le domaine de la charcuterie, soit la saucisse et le saucisson de Bologne.

Une entente est en effet intervenue entre la Coopérative des producteurs de lait de Montréal et l'inventeur du produit M. Wilfrid A. Dumont, analyste en marketing de la région de Montréal.

M. Dumont en est venu à découvrir ce nouveau procédé de fabrication de la viande alors qu'il cherchait à accroître la valeur nutritive de certains aliments à bon marché. Il s'agissait donc de préparer une composition de protéines animales d'une excellente valeur.

Partant d'un procédé de précipitation des protéines déjà utilisé en Australie, M. Dumont a réussi à découvrir un produit qui peut être utilisé directement dans la fabrication de la

saucisse, du saucisson ou de la tourtière en augmentant leur teneur en protéines tout en diminuant leur quantité de matières grasses.

Le produit qui est obtenu par la précipitation des protéines du lait écrémé avec du chlorure de calcium a l'apparence du fromage cottage.

Des brevets sur le procédé de fabrication ont été demandés dans 12 pays, dont le Canada, et le produit portera le nom de "Tein".

L'équipement requis pour la fabrication du produit est très simple et la plupart des établissements actuels seraient en mesure de le produire de façon industrielle.

L'entente entre la Coopérative des producteurs de lait de la région de Montréal, présidée par M. Jean-Marie Moreau, et M. Wilfrid A. Dumont est intervenue jeudi.

CJRP et **L'Action Québec**
1060 RADIO PROVINCIALE

vous invite à participer au concours

"Maman de la semaine"

Êtes-vous une nouvelle maman ou connaissez-vous une nouvelle maman. Vite inscrivez-la en téléphonant à **CJRP 527-2564**

Superbes prix à gagner dont un abonnement à L'Action-Québec

Le vol du coeur du frère André
Les autorités de l'Oratoire St-Joseph refusent de céder

MONTREAL (P.C.) — Les autorités de l'Oratoire Saint-Joseph ne céderont pas à la demande d'une rançon pour récupérer le coeur du Frère André...

Le public nous comprend et nous appuie, a déclaré le Père Lalonde. Des centaines d'appels téléphoniques en ont apporté la preuve, au cours des deux derniers jours.

Innovations industrielles

MONTREAL (P.C.) — Savants et industriels du Canada devraient aider le pays à s'engager dans la voie des innovations industrielles, autrement le Canada deviendra un pays fantôme dépeuplé de ses richesses naturelles...

Le personnel de soutien de trois universités menace de débrayer

MONTREAL (P.C.) — Le personnel non-enseignant de trois universités de la province sera appelé en fin de journée à se prononcer sur les dernières offres patronales.

Les services de conciliation du ministère québécois du Travail ont poursuivi, en fin de semaine et paisible tard cette nuit, leurs efforts en vue de sortir de l'impasse les négociations entre les universités et leur personnel de soutien.

Montréal pourrait être le site d'une université mondiale

MONTREAL (P.C.) — S'il doit y avoir au Canada une "constituante" de l'université des Nations-Unies, c'est à Montréal qu'elle sera située. Un consensus est, en effet, survenu à ce propos ces jours derniers au sein du Comité canadien d'organisation de l'université mondiale...

Le secrétaire-général de la FTQ approuve le geste des péquistes

MONTREAL (P.C.) — Commentant une interview accordée au poste radiophonique de Montréal, CKVL, la décision des députés péquistes de quitter l'Assemblée nationale pour protester contre la lecture d'une partie du Discours du Trône en anglais...

malhonnêtes", et considère qu'elles visent à faire peur aux Canadiens français. Jeunesse-Laval Commentant ensuite la nouvelle parue samedi dans le journal La Presse, sur l'anglicisation de la jeunesse de Laval...

La FTQ contre des heures de travail plus longues dans les commerces

MONTREAL (P.C.) — L'Union des employés de commerce local 500 — affiliée à la FTQ, s'oppose à la demande formulée cette semaine par de grosses maisons d'affaires désireuses d'allonger les heures d'ouverture des établissements commerciaux.

Négociations rompues au CN et au CP

MONTREAL (P.C.) — Les négociations entre les représentants des deux compagnies nationales canadiennes de chemins de fer et ceux de leurs 55.000 employés sédentaires, ont été rompues samedi et, de part et d'autre, on annonce que l'on va solliciter les services de conciliation du ministère fédéral du Travail.

Il se rappelle que cela fait une vingtaine d'années qu'on perd les immigrants, et "voilà que la saignée commence maintenant dans le secteur francophone." "Tout cela, dit-il, va continuer tant qu'on n'aura pas, à Québec, un gouvernement courageux, prêt à répondre aux vœux de la majorité.

Le Québec défavorisé en planning familial

SHERBROOKE (P.C.) — Toute la province de Québec est défavorisée sur le plan des services et de l'information en matière familiale. Telle est l'une des idées-maîtresses qui se dégage d'un colloque de deux jours, tenu en fin de semaine à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke.

L'infirmière Andrée Dame a traité de la recherche sexuelle chez les tout jeunes du niveau secondaire, et souligné la nécessité d'un travail d'information sur les méthodes contraceptives dans ce milieu. "La recherche sexuelle à 13, 14 et 15 ans est une réalité québécoise qu'il faut admettre", dit-elle.

Le besoin en planning a également été mis en évidence par une démographie, Nicole Lamarche, qui estime qu'une moyenne de 2,5 enfants par couple suffit à assurer la croissance de la population, alors qu'autrefois il fallait un enfant sur cinq pour arriver au même résultat.

Le Québec défavorisé en planning familial

Le comité de 20 experts des Nations Unies — dont fait partie le recteur de l'U. de M., M. Roger Gaudry — doit se réunir à la fin de mars pour mettre au point la charge de la future université.

Menace de grève à la Noranda Mines

MONTREAL (P.C.) — M. Raymond Slager, directeur montréalais des Métallurgistes unis d'Amérique, a déclaré hier que les ouvriers de deux usines de raffinage de la métropole avaient décidé, par un vote de 93 pour cent, d'autoriser leurs dirigeants à proclamer la grève.

Ici et là dans la province

Méthadone

MONTREAL (P.C.) — Clifford Pocius, de Montréal, a été inculpé de meurtre non prémédité sur la personne de Minato Gallo, 17 ans, décédé la semaine dernière par suite de l'absorption d'une dose considérable de méthadone.

Son enquête préliminaire a été fixée à vendredi prochain. La méthadone est un narcotique utilisé pour atténuer l'état des héroïnomanes.

Accident mortel

COOKSHIRE, Qué. (P.C.) — Un petit enfant de deux ans a per-

du la vie hier en fin d'après-midi, et ses parents ont été plus ou moins grièvement blessés dans une collision survenue sur la route 28, entre Cookshire et Bury.

Collision

MASSON, Qué. PC — M. Yves Labelle, âgé de 22 ans, demeurant à Thurso, Qué., a trouvé la mort vendredi soir dans une collision entre sa voiture et un autobus scolaire à l'arrêt sur l'autoroute No 6, à près de cinq milles à l'est d'Ottawa.

"bien connu de Lucie Doré". L'arrestation a été faite sur un mandat du coroner. Une enquête doit avoir lieu sur les circonstances du décès de la fillette.

Inondations dans la région de Montréal

MONTREAL (P.C.) — Une température exceptionnellement douce pour un mois de mars a provoqué d'importantes inondations dans la région de Montréal. M. Yvan Royal, directeur de la protection civile à Laval, au nord de Montréal, a déclaré que la rivière des Prairies, qui constitue une des limites de la ville, s'est gonflée de six pouces au cours des 24 dernières heures et les eaux ont débordé.

Brûlé vif

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Un homme de 45 ans, M. Séguin, demeurant à Montréal, est mort brûlé vif, en fin de semaine, dans son chalet de St-Gabriel. L'incendie aurait éclaté samedi soir et M. Séguin a été retrouvé à l'intérieur du chalet. Le corps a été identifié par les deux fils de la victime.

Strangulation

HULL (P.C.) — Un jeune garçon de 15 ans a été arrêté en fin de semaine, à Hull, en rapport avec la mort par strangulation, en septembre dernier, d'une fillette de 13 ans. Le garçon, dont l'identité ne peut être divulguée en raison de son âge, a été appréhendé en dehors de Hull par des détectives de la ville. Le corps de Lucie Doré, fille de M. et Mme Alphonse Doré, avait été trouvé dans un parc de Hull. L'autopsie a permis de déterminer qu'elle avait été étranglée.

Advertisement for a film 'J'AI MON VOYAGE!' featuring Dominique Michel, Gilles Richer, Denis Héroux, René Simard, Régis Simard, and Jean Lefebvre. Includes showtimes and prices.

Carrières et professions

OFFRE D'EMPLOI COMMISSION SCOLAIRE DES ILETS SECRETAIRE (concours 73-S-4). Includes details on nature of work, qualifications, and application process.

Troisième anniversaire du renversement du prince Sihanouk

RAID, ATTAQUES ET BOMBARDEMENTS

PHNOM PENH (Reuter) — Raid sur le palais du président Lon Nol, attaques à la grenade en plein centre de Phnom Penh, bombardements des faubourgs de la capitale...

Survolant la ville en rase-motte, le capitaine a lâché deux bombes de 220 livres sur le palais de Chamcar Mon...

Les 15 journaux de Phnom Penh ont été interdites et cinq membres de la famille du prince Sihanouk, dont Bopha Devi...

Libertés brimées — L'état d'urgence "spécial" proclamé par le maréchal Lon Nol par décret remplace, en l'accentuant, l'état de "danger national"...

l'accès à l'aéroport de Pochentong. "Le gouvernement a le droit de prendre des décisions dans tous les domaines"...

Manifestation violente — Les rues de Phnom Penh étaient désertes et les pagodes, guère fréquentées. Le climat tendu, plus que les mesures de sécurité...

3 ans jour pour jour après le renversement du prince Sihanouk

La république khmère se trouve sous le double règne de l'état d'urgence et de l'état de siège

PHNOM PENH (AFP) — Trois ans jour pour jour après le renversement du prince Sihanouk, la république khmère se trouve sous le double règne de l'état d'urgence et de l'état de siège...

mer, après consultation des présidents des deux Chambres, l'état d'urgence ou l'état de siège en cas de menace grave et immédiate contre les institutions de la république...

Situation — Lon Nol, qui est au pouvoir depuis trois ans mais ne s'est jamais remis d'une attaque d'hémiplégie en février 1971, tente de mettre fin à une situation qui ne cesse de se dégrader...

dérables représentant parfois le triple du salaire précédent, — les instituteurs et enseignants du second degré sont toujours en grève...

Matak et le général In Tam, qui ont quitté le gouvernement depuis près d'un an et sont maintenant dans l'opposition légale.

VILLE DE BELAIR, Comté de Portneuf, Province de Québec. Re: 1907-9 APPEL D'OFFRES TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE CONTRAT 1907-9

Si l'Etat octroie des positions-clef aux catholiques

Le mouvement protestant Vanguard entraînerait ses partisans à former un nouveau parti

BELFAST (Reuter) — M. William Craig, chef du mouvement protestant Vanguard, a lancé une mise en garde, samedi, en déclarant qu'il entraînerait ses partisans à former un nouveau parti si jamais le gouvernement tentait d'octroyer des positions-clef aux catholiques...

qui regroupe les organisations militantes des protestants, et qu'il a présidée. La réunion a été organisée en vue de décider de l'attitude que prendra l'ULC lorsque Livre blanc du gouvernement britannique sur l'avenir de l'Irlande du Nord sera publié la semaine prochaine.

Scission — Les observateurs pensent généralement que le Livre blanc recommandera un nouveau système de gouvernement d'Ulster au sein duquel les catholiques se verront garantir un rôle important.

telle initiative, ajoutent les observateurs, sera considérée comme un premier pas vers la réunification de l'Ulster avec l'Eire.

se refuse à faire état de sa position, il sera fort possible que nous nous en séparions", a dit M. Craig.

JEAN-CLAUDE GRENIER, a.m.a. Secrétaire-Trésorier. Société d'énergie de la Baie James. APPEL D'OFFRES 1X13-061-000 Date de terme: 15h30 (heure de Montréal) le 17 avril 1973

Catastrophe aérienne entre Saigon et Ban Me Thuot

SAIGON (Reuter) — Un avion de ligne de la compagnie Air Vietnam s'est écrasé lundi sur les hauts plateaux au cours d'un vol reliant Saigon à Ban Me Thuot, a déclaré un porte-parole de la compagnie à Saigon.

compris les membres d'équipage — se trouvaient à bord de l'appareil et que toutes ont péri.

ricains et qu'un des passagers était japonais. Des ambulances et des voitures de pompiers se sont immédiatement rendus sur le lieu, dans une zone contrôlée par le gouvernement.

avait plusieurs foyers d'incendie. A l'aéroport de Saigon, on déclare qu'une enquête a été ouverte pour vérifier si l'appareil n'a pas été touché par des coups de feu tirés du sol.

AMENAGEMENT DE L'AIR DE MANUTENTION DE MATAGAMI — RESERVOIR A CARBURANT, SILO A CIMENT, HANGAR ET SERVICES.

APPEL D'OFFRES Projet 322 Réaménagement d'un égout sanitaire d'une longueur d'environ 1700 pieds et dont le diamètre est de 18 pouces.

Négociations sur l'avenir politique du Sud-Vietnam

PARIS (Reuter) — Six semaines après la signature de l'accord de paix de Paris, représentants du GRP et du gouvernement de Saigon, ont entamé ce matin, au château de La Celle-Saint-Cloud, leurs négociations sur l'avenir politique du Sud-Vietnam.

Neutralistes — Un des premiers problèmes sur lequel les deux parties devront discuter est l'élargissement de leurs négociations aux représentants de la troisième force — les neutralistes — prévue par l'accord de Paris.

route sera longue et tortueuse", a-t-il prédit. On s'attend à ce que le GRP évoque d'emblée la question de la libération de quelque 200.000 prisonniers politiques qui, selon lui, sont toujours détenus dans les prisons et les camps au Sud-Vietnam.

"Nous pourrions même suggérer l'organisation d'un référendum pour consulter le peuple sur la question de savoir s'il souhaite le maintien de la constitution actuelle ou choisir autre chose", ajoutait-il.

Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU, ING.

baqm bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain

la ville de québec

AVIS PUBLIC est, par les présents donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS CHIMIQUES NÉCESSAIRES A L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU"...

la ville de québec

AVIS PUBLIC est, par les présents, donné que les soumissions cachetées, scellées et endossées: "OFFRE POUR LE TRANSPORT DES PRODUITS CHIMIQUES A L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU"...

la ville de québec

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE MELANGES BITUMEUX PRÉPARÉS ET POSÉS A CHAUD POUR LES DISTRICTS 1 — 2 ET 3 (CHAMPLAIN, ST-ROCH ET LIMOULOU) ET POUR LE DISTRICT NO 4 (LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL)..."

la ville de québec

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS AVIS PUBLIC est, par les présentes donné que les offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE FATAGUEUSE EN BETON SOUFFLE (GUNITE) ET TRAVAUX CONNEXES AU PARC ST-RAPHAEL"...

APPEL D'OFFRES Projet 322 Réaménagement d'un égout sanitaire d'une longueur d'environ 1700 pieds et dont le diamètre est de 18 pouces.

baqm bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain

Assurance-chômage
Victimes d'une véritable
"chasse aux sorcières"

TORONTO (P.C.) — Trois des arbitres qui font partie du Bureau d'appel de la Commission d'assurance-chômage soutiennent que plusieurs des personnes qui ont été privées de leurs prestations d'assurance-chômage sont victimes d'une véritable chasse aux sorcières.

Les trois arbitres qui lancent cette accusation contre la Commission d'assurance-chômage sont Murray Tate, représentant de la ville de Toronto à la Commission du port de Toronto et ancien vice-président du Conseil du travail de l'agglomération torontoise, William Baker, trésorier du Conseil du travail de l'agglomération torontoise et Henry Weisbach, directeur de la Commission d'éducation oliti-

que à la Fédération du travail de l'Ontario. Tous trois sont membres à Toronto du bureau d'appel de la Commission d'assurance-chômage. Ils représentent les employés à ce bureau d'appel. Ils conviennent qu'il est du devoir de la Commission d'assurance-chômage de prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui reçoivent

des prestations sans y avoir droit cessent d'en recevoir, mais ils affirment que la Commission fait preuve d'injustice quand elle enlève leurs prestations à ceux qui y ont droit. "Il ressort de plusieurs des appels que nous avons entendus, dit M. Tate, qu'il est souvent arrivé qu'un a intimidé les gens. Je suis convaincu qu'une chasse aux sorcières est en cours. C'est tout à fait inhumain et injuste."

A travers le pays

Boycottage

CORNWALL, Ont. — (P.C.) — Les administrateurs des écoles publiques à Cornwall n'ont pas encore trouvé de solution au problème qui règne à l'école secondaire Saint-Laurent, dans cette ville, et il s'ensuit que plus de 700 élèves francophones inscrits à cette institution continuent d'y boycotter les cours.

Le boycottage a commencé mercredi. Les élèves francophones l'ont entrepris pour forcer les autorités scolaires à leur donner une école secondaire de langue française.

Retour au travail

HALIFAX (P.C.) — Les membres du Syndicat international des constructeurs d'ascenseurs de la Nouvelle-Ecosse ont voté le retour au travail avec l'entente qu'ils continueront d'être légalement en grève.

M. Tom Arman, agent d'affaires de l'unité syndicale 125, a déclaré que les grévistes retourneront au travail dès que les fabricants d'ascenseurs le leur demanderont.

Il a déclaré qu'environ 80 pour cent des 100 membres du syndicat avaient voté en faveur du retour au travail.

Mangeur d'oeufs

PRINCE GEORGE, C.-B. (P.C.) — Ivan McFadden s'est barbouillé le visage d'oeufs samedi mais a réussi ce qu'on croit être un record mondial. McFadden et neuf autres personnes ont participé au troisième concours annuel des mangeurs d'oeufs et il a ingurgité 101 oeufs crus en une heure pour s'emparer du championnat.

Les "profs"

BATHURST, N.-B. (P.C.) — Les professeurs au collège de Bathurst de l'université de Moncton deviennent les premiers professeurs universitaires au Canada à se syndiquer. C'est ce qu'ont annoncé à Bathurst en fin de semaine des représentants du Syndicat canadien des employés de services publics.

Victor Raiche, secrétaire de la division 1541 de ce syndicat,

Hommage de la Croix-Rouge



Monsieur Paul Baillargeon, président de la campagne de souscription de la Croix-Rouge, a remis à Monsieur Gilles Lamontagne maire de la ville de Québec, le drapeau emblématique de la Société en témoignage d'appréciation et de gratitude envers les autorités municipales pour leur appui à la Croix-Rouge. Comme on le sait, cette campagne bat actuellement son plein et l'objectif est de \$185,000.

LE CHOIX DU CONSOMMATEUR



Le consommateur a l'opportunité de juger, critiquer la publicité qui l'entoure. Au GALA 73 de la Publicité, vendredi le 23 mars, nous connaissons les publicitaires les plus méritants. Un jury de consommateurs (choisi au hasard) et un jury de spécialistes désigneront les travaux qui se sont mérités d'être cités en exemple.

Cet événement est l'apport positif du CLUB VENTE-PUBLICITE DE QUEBEC à la SEMAINE DE LA PUBLICITE.

Participation canadienne à la commission d'observation du maintien de la paix au Sud-Vietnam

Le ministre Sharp ne devrait pas tarder à prendre une décision

Par Harold Morrison

HANOI, (P.C.) — Après avoir rencontré les dirigeants nord-vietnamiens, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a indiqué dimanche qu'il ne devrait pas tarder à prendre une décision sur l'avenir de la participation canadienne à la commission d'observation du maintien de la paix au Sud-Vietnam.

Comme il le mentionne à bord d'un avion pour retourner à Ottawa, M. Sharp a dit qu'il ferait connaître ses vues au cabinet dans les prochains jours.

C'était la première fois qu'un ministre canadien visitait Hanoi. M. Sharp a rapporté qu'on l'avait accueilli avec des égards et une chaleur exceptionnels à Hanoi, où il a eu des entretiens avec le premier ministre, M. Pham Van Dong, et le ministre des Affaires extérieures, M. Nguyen Duy Trinh.

Un autre personnage important,

le premier ministre est-allemand, M. Willi Stoph, était également en visite officielle, à ce moment-là, dans la capitale grandement marquée par les bombardements.

Un porte-parole canadien a souligné que l'équipement de la tour de contrôle était par ailleurs si vétuste que le pilote du Boeing militaire 707 du Canada avait eu toutes les difficultés imaginables à faire un atterrissage sans encombre.

M. Sharp est demeuré sept heures à Hanoi dimanche. Il a dévolé qu'il n'avait pas encore décidé s'il devait recommander le maintien ou le retrait des observateurs canadiens. Toutefois, il a laissé entendre, pour la première fois, qu'il entrevoit de nouvelles dispositions dans la participation canadienne.

Les journalistes ont cru deviner dans cette allusion que

M. Sharp pouvait songer à une extension de la limite originale de 60 jours posée à l'expérience. Cette limite tombe le 29 mars.

Déjà, auparavant, M. Sharp avait déclaré que, si le gouvernement canadien décidait de retirer ses 290 hommes au Vietnam, il accorderait 30 jours supplémentaires aux belligérants en face les uns des autres pour trouver une unité d'observateurs d'un autre pays pour remplacer l'équipe canadienne.

A M. Dong, le ministre canadien a rappelé que, même si on avait rapporté d'un côté ou de l'autre des milliers de violations du cesse-le-feu, on avait demandé dans seulement 26 cas à la Commission internationale de contrôle et de surveillance, de faire enquête. Et la commission, constituée d'observateurs de quatre pays, n'a remis des rapports que sur seulement deux incidents.

Selon M. Sharp, M. Dong lui a dit qu'il convenait au gouvernement canadien de décider s'il devait maintenir ou non ses observateurs au sein de la CICS. M. Dong aurait toutefois souligné que les négociations ayant amené la paix avaient été longues et ardues et que le retour réel à la paix était loin d'être facile.

Une entente stricte

Le Nord-Vietnam est prêt à observer dans les moindres détails l'accord de paix signé à Paris. M. Dong est d'avis que toutes les parties impliquées devraient se plier aux articles de cet accord. C'est la seule façon d'instaurer finalement la paix.

Le journaliste de la Presse Canadienne a rencontré M. Sharp sur les marches de l'édifice du gouvernement nord-vietnamien, à la suite de son entretien avec M. Dong.

Sharp a plaidé la cause du missionnaire Oppel

(par Harold Morrison)

VIENTIANE (P.C.) — Les autorités du Pathet Lao demandent que le gouvernement laoien soit reconstitué, avant de libérer le missionnaire canadien Lloyd Oppel.

Samedi, le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a plaidé la cause du missionnaire Oppel, originaire de Courtenay, en Colombie canadienne, devant les dirigeants géants communistes, leur demandant de le libérer immédiatement.

M. Sharp a déclaré plus tard

que les représentants du Pathet Lao lui avaient seulement répondu qu'ils prendraient sa demande en considération.

M. Sharp a rencontré les dirigeants du Pathet Lao au cours d'un dîner offert à la résidence de ces observateurs canadiens de la Commission internationale de contrôle. Les ambassadeurs des États-Unis et d'Union soviétique, de même que le prince Souvanna Phouma, premier ministre du Laos, étaient également présents à la réception.

A un groupe de journalistes, M. Sharp a affirmé qu'il avait

fermement demandé la libération d'Oppel, âgé de 20 ans, qui a été capturé le 28 octobre dernier au village de Ken Kok, dans le sud du Laos.

Nouveau gouvernement

Selon le ministre, il serait difficile de croire que Oppel était associé aux problèmes politiques du Laos, où les communistes demandent leur part de gouvernement.

En vertu des accords de paix signés à Vientiane le mois dernier, les deux parties ont jusqu'à vendredi prochain, le 23

mars, avant l'expiration du délai de 30 jours pour la formation d'un nouveau gouvernement provisoire.

Au cours d'une conférence de presse, on a demandé au prince Souvanna Phouma si un nouveau gouvernement allait être constitué avant le terme du délai: il a répondu que tout était possible. Il se disait confiant dans l'éventualité de pouvoir former un nouveau gouvernement d'ici peu.

Il a également souligné qu'il avait instamment prié M. Sharp de permettre aux observateurs

canadiens de rester au Sud-Vietnam; il lui aurait en outre avoué son désir de voir augmenté le nombre des Canadiens au sein de la Commission internationale de contrôle au Laos. Actuellement, le Canada en compte quatre.

Séminaire sur l'Administration



Monsieur Fernand Morin, président du Comité consultatif du travail et de la main-d'oeuvre et président de la Commission de l'industrie de la construction, sera l'un des conférenciers au Séminaire sur l'Administration qui se tiendra jeudi le 29 mars 1973, entre 9 h. 00 et 16 h. 30 à la faculté des Sciences de l'Administration de l'Université Laval. Le sujet de sa conférence sera: "La dimension humaine dans l'entreprise". Cette journée est organisée par la Société des Comptables en Administration Industrielle (R.I.A.) en collaboration avec l'Université Laval. Pour tout renseignement, s'adresser à:

Monsieur Roger Bédard (418) 661-7430 ou (418) 643-4590

Dès cette semaine, selon Wagner Les conservateurs pourraient déposer une motion de blâme à l'endroit des libéraux

MONTREAL (P.C.) — M. Claude Wagner a déclaré hier soir que les conservateurs pourraient, dès cette semaine, déposer une motion de blâme portant sur l'ensemble des politiques et des directives du gouvernement en matière d'assurance-chômage. Ainsi, a-t-il précisé, le ministre Trudeau serait renversé sur cette question qui préoccupe les Canadiens, par suite des maladroites et des erreurs accumulées par le ministère de la Main-d'oeuvre et son titulaire, M. Robert Andras.

Interrogé par Le Devoir, le député de Saint-Hyacinthe aux Communes a, d'autre part, indiqué que la position du caucus conservateur n'est pas encore arrêtée au sujet de l'attitude qu'il convient d'adopter à l'égard des résolutions budgétaires de mai 1972, qui réduisent sensiblement l'impôt des sociétés commerciales.

Rappelons que l'Association des manufacturiers canadiens, dans un télégramme adressé à M. Stanfield la semaine der-

nière, a instamment prié le groupe conservateur d'appuyer les résolutions fiscales de mai 1972, résolutions que M. Turner compte présenter aux Communes avant l'ajournement de Pâques. Le ministre des Finances estime, quant à lui, que ces mesures entraînent la responsabilité du gouvernement et que celui-ci, s'il était défait en Chambre sur ce point, serait contraint de démissionner.

L'hypothèse d'une défaite ministérielle aux Communes est sérieusement retenue par tous les partis. Le NPD a déjà fait savoir son intention de voter contre les résolutions budgétaires, qui vont à l'encontre des positions qu'il a défendues au cours de la campagne électorale d'octobre dernier. M. Lewis, en effet, avait critiqué les "corporate bums" qui profitent injustement, selon lui, des largesses fiscales du gouvernement libéral.

après des conservateurs qui pourrait toutefois modifier la situation. Il serait difficile à M. Stanfield d'ignorer les appels lancés par la puissante organisation des manufacturiers canadiens. Le caucus conservateur serait divisé sur ce point et quelques observateurs émettaient l'opinion au cours du week-end que le chef de l'opposition exprimerait ces jours-ci l'accord de son parti avec les résolutions qui favorisent les sociétés commerciales.

Telle n'est cependant pas l'opinion de M. Wagner qui déclarait hier soir: "Ce n'est pas l'AMC qui nous dictera une ligne de conduite."

Au congrès NPD

A Cap-Rouge, les délégués au congrès du NPD-Québec ont voté une résolution qui invite le groupe parlementaire du NPD à s'opposer aux résolu-

tions Turner de mai 1972. Mais les délégués ont, d'autre part, rejeté un texte de M. Pierre de Bellefeuille qui blâmait les sociaux-démocrates d'avoir, par leur attitude, maintenu les libéraux au pouvoir.

A Regina, d'autre part, M. Stanfield a de nouveau dénoncé la stratégie néo-démocrate. S'adressant aux délégués du congrès conservateur de la Saskatchewan, le leader du PC reproche au NPD d'avoir conclu avec les libéraux une "coalition d'arrière boutique" et de trahir le mandat que ses électeurs lui ont confié en contribuant à soutenir le gouvernement libéral.

Bien qu'il ait réitéré son engagement de "chasser les libéraux du pouvoir", M. Stanfield a tenu à préciser qu'il n'est "pas avide de pouvoir" car il est convaincu que l'occasion lui sera bientôt offerte de l'exercer.

Interprétations

Comme, d'autre part, les conservateurs sont désireux de renverser le gouvernement Trudeau le plus tôt possible, il semblait acquis ces jours derniers que les voix additionnelles des néo-démocrates et des conservateurs suffiraient à provoquer la chute du ministère. Certains stratèges libéraux expliquent toutefois que le gouvernement, malgré une défaite en Chambre sur la question des résolutions budgétaires du budget de 1972, pourrait poser la question de confiance et se maintenir au pouvoir avec l'appui du NPD.

on peut vaincre le cancer SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

L'INTÉRÊT QUÉBÉCOIS... nos obligations d'épargne du Québec ... l'intérêt qui travaille pour nous et le Québec MAINTENANT AVEC LE PLAN BUDGÉTAIRE C'EST PLUS FACILE! 2% + 3% GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le Spécialiste du Style
"ARTICLES de BUREAU"
St-Roch Place Laurier
340 boul. Charest Est
523-7307 - 523-5223
651-4816

LES SPORTS

Les Remparts terminent en beauté

Par Henri BERTRAND

Les Remparts ont terminé leur saison régulière en beauté, si on peut s'exprimer ainsi, en remportant une 31e victoire pour établir un nouveau record d'équipe. Hier soir au Colisée, ils ont battu les Bruins de Shawinigan par le compte de 7 à 1 devant 10,963 amateurs, dont plusieurs étaient les invités de Place Fleur de Lys qui célébraient son 10e anniversaire de fondation. A part quelques minutes en première période, on peut dire que le match d'hier fut l'un des plus excitants de la saison, la tolérance de l'officiel Guy Rochefort aidant. Ce dernier a laissé

passer quantité d'infractions des deux côtés et il a perdu un peu le contrôle de la partie qui a failli dégénérer en "foire" générale à la toute fin. Alors que la sirène se faisait entendre, la bataille a éclaté et trois joueurs de chaque club s'en sont donné à cœur joie. Nantais, Latulippe et Pérusse des Remparts ont senté des coups avec Latendresse, Arvais et Pierre Bolduc des Bruins. Chacun se vit infliger une punition majeure. Une autre bataille avait éclaté en deuxième période entre Guy Doibee et Richard Nantais. D'instinct un consensus total donnerait un verdict nul pour l'ensemble des combats.

Pour revenir à la joute elle-même, Jacques Locas a été le meilleur des siens avec un huitième tour du chapeau comptant ses 66e, 67e et 68e but de la saison pour terminer le calendrier régulier comme le meilleur compteur de son club et de la ligue. Les autres filets des Remparts ont été enregistrés par Daniel Beaulieu, Jean Landry, Charles Constantin et André Deschamps qui en ont réussi un chacun. Guy Chouinard s'est particulièrement distingué dans la préparation des jeux en récoltant quatre assistances. Locas et Yvon Dupuis en ont eu chacun deux, Perron, Latulippe et Deschamps un chacun. Le seul filet des Bruins est allé à Alain Lessard qui a ouvert le pointage de la partie en deuxième période. Jean-Marie Touzin a reçu 34 lancers dans ses filets soit quatre de plus que Mike Corcoran dans ceux des Remparts.

Lancers par:
Shawinigan 8 10 12-30
Québec 13 12 10-24
Assistance: 10,963.

Alleurs dans la LJMQ

Denis Patry et Lirmy Royer ont enfilé deux buts chacun, hier soir, pour conduire les Rangers de Drummondville à une victoire de 7-5 contre les Ducs de Trois-Rivières dans un des quatre matchs au programme de la Ligue de hockey junior majeure du Québec.

Claude Larose, Marc Tessier et Jean Tétrault ont complété le pointage des vainqueurs tandis que Alain Daigle, avec deux buts, Marcel Lapierre, Fernand Blais et Claude Beaudry ont riposté pour Trois-Rivières.

Au Forum, de Montréal, le

Bleu Blanc Rouge a surclassé les Esperviers de Sorel 9-7.

Robert Sirois, avec trois buts, Allan Pike, avec deux, Michel Bellisle, Jean-Luc Phaneuf, Mario Tremblay et Daniel Bégin ont compté pour Montréal. Michel Déziel et Pierre Mondou, avec deux filets chacun, Jacques Cossette, Denis Desgagné et Serge Gamelin ont été les compteurs des Esperviers.

Enfin, à Sherbrooke, devant 2,525 personnes, les Castors ont infligé un revers de 7-2 au National de Laval.

Dwane Byers et Pierre Laganière, avec deux buts chacun, Guy Ross, François Rochon et Pierre St-Cyr ont compté pour Sherbrooke.

Les buts du National ont été l'oeuvre de Steve Jones et Marcel Dumris.



Paul-André Touzin le gardien de but des Bruins est complètement déplacé lorsque Daniel Beaulieu (17) des Remparts enregistre le premier filet des siens. (Photo L'Action-Québec, par François Boulay)

Hockey

VENDREDI		LES CLASSEMENTS	
Ligue NATIONALE		Association MONDIALE	
Los Angeles 2, Vancouver 4 Pittsburgh 5, Californie 5		Division EST	
SAMEDI		G P N PP PC Pts	
Association MONDIALE		N.-Angleterre 42 26 2 286 232 86	
Québec 0, Alberta 3		Cleveland 38 30 2 256 214 78	
Philadelphie 0, Boston 4		New York 35 24 1 213 232 67	
New York 3, Chicago 6		Philadelphie 33 38 0 261 288 66	
Los Angeles 2, Cleveland 0		Ottawa 31 37 4 253 284 66	
Ligue NATIONALE		Québec 29 37 5 248 295 83	
Buffalo 3, Montréal 3		Division OUEST	
Rangers 5, Toronto 7		G P N PP PC Pts	
St-Louis 4, 1		Winnipeg 41 29 3 268 233 85	
Pittsburgh 6		Los Angeles 35 32 5 245 233 75	
Chicago 2, Atlanta 3		Houston 35 32 2 256 245 74	
Minneapolis 1		Minnesota 35 33 2 232 243 73	
Ligue NATIONALE		Alberta 34 35 2 246 237 70	
Division EST		Chicago 26 43 2 237 271 54	
G P N PP PC Pts		Ligue NATIONALE	
Montréal 47 9 16 286 165 110		Division EST	
Boston 47 20 6 304 216 99		G P N PP PC Pts	
Rangers 45 19 7 279 187 97		Montréal 47 9 16 286 165 110	
Detroit 35 24 11 235 212 81		Boston 47 20 6 304 216 99	
Buffalo 34 25 13 238 187 81		Rangers 45 19 7 279 187 97	
Toronto 25 27 9 220 241 59		Detroit 35 24 11 235 212 81	
Vancouver 10 58 153 325 25		Buffalo 34 25 13 238 187 81	
Islanders 10 58 153 325 25		Toronto 25 27 9 220 241 59	
Ligue NATIONALE		Vancouver 10 58 153 325 25	
Division OUEST		Islanders 10 58 153 325 25	
G P N PP PC Pts		Ligue NATIONALE	
Chicago 39 35 8 256 206 86		Division EST	
Minnesota 28 28 9 238 209 79		G P N PP PC Pts	
Philadelphie 33 27 11 259 236 77		Montréal 47 9 16 286 165 110	
St-Louis 30 31 11 210 224 71		Boston 47 20 6 304 216 99	
Los Angeles 28 24 11 213 232 67		Rangers 45 19 7 279 187 97	
Pittsburgh 28 26 8 231 232 64		Detroit 35 24 11 235 212 81	
Atlanta 25 33 14 179 210 64		Buffalo 34 25 13 238 187 81	
Californie 12 44 18 187 300 40		Toronto 25 27 9 220 241 59	
Ligue JR MAJEUR DU QUEBEC		Vancouver 10 58 153 325 25	
Shawinigan 1, Québec 7		Islanders 10 58 153 325 25	
Trois-Rivières 5, Drummondville 7		Ligue JR MAJEUR DU QUEBEC	
Laval 2, Sherbrooke 7		G P N PP PC Pts	
Sorel 9		Québec 47 9 16 286 165 110	
Ligue PROGRESSION		Cornwall 43 19 2 365 293 88	
Castors 8, Bulls 4		Sorel 38 23 3 398 362 79	
Aujourd'hui		Shawinigan 28 28 2 278 309 58	
Association MONDIALE		Sherbrooke 28 25 1 301 377 57	
Los Angeles vs Cleveland		Laval 26 25 3 297 319 55	
Philadelphia vs Houston		Trois-Rivières 24 44 8 215 310 50	
		Drumville 14 49 1 292 474 29	

Le film de la joute

PREMIERE PERIODE

0-0 Aucun but ne fut compté dans la période initiale, c'est-à-dire officiellement, bien que Jean Landry ait logé la rondelle en arrière de Paul Touzin. Alors que les Remparts attaquaient à cinq à la suite d'une punition à Jean Lafuente des Bruins, Landry laissa partir un lancer de la pointe qui déjoua le gardien Touzin mais juste au moment où le but était compté, l'arbitre signalait une punition à André Savard. Comme celui-ci protesta trop vivement, il se vit punir pour deux autres minutes.

DEUXIEME PERIODE

0-1 Alain Lessard enregistra le premier but de la soirée en prenant Mike Corcoran avec l'aide de Jean-Paul Gilbert. (3:50).

1-1 Les Remparts égalisèrent le pointage lorsque Daniel Beaulieu accepta une passe parfaite de Jacques Locas, qui lui avait reçu le disque de Guy Chouinard. (5:58).

2-1 Alors que les Remparts jouaient à cours d'un homme, à la suite d'une punition imposée à Yvon Dupuis, ils prirent l'avance pour la première fois, lorsque Jean Landry prit le retour d'un lancer de Guy Chouinard pour compter son 20e but de la saison.

3-1 A 13:09, Claude Arvais, des Bruins, fut chassé, et pendant son absence, Jacques Locas donna un avancé de deux buts aux siens avec l'aide de Guy Chouinard et Yvon Dupuis. (14:34).

TROISIEME PERIODE

4-1 Un amateur s'est enrichi de \$220 lorsque Charles Constantin (no 22) a déjoué Touzin avec un lancer de 20 pieds, qui a passé entre ses jambières. (3:32).

5-1 Trois Remparts s'échappent contre un seul Bruins, mais la passe d'Yvon Dupuis ricoche sur le bâton du gardien, Dupuis prend son retour en arrière du filet, passe à André Deschamps qui est posté devant Touzin et il ne commet aucune erreur avec un lancer précis. (9:19).

6-1 Jacques Locas a enregistré son 67e but de la saison avec l'aide de Daniel Beaulieu et Guy Chouinard. (15:12).

7-1 Dans la dernière minute de jeu, Locas devait compléter son 8e tour du chapeau de la saison avec un lancer dans le haut du filet de Touzin. (19:42).



Bien que hors de la photo, Charles Constantin vient de prendre Touzin en défaut avec un lancer qui lui passe entre les jambières. (Photo L'Action-Québec, par François Boulay)

Les pointeurs de la LJMQ

N.	Nom	Équipe	Pts
1.	Savard, Québec	67	84 151
2.	Locas, Québec	68	75 143
3.	Laganière, Sher.	45	86 131
4.	Chouinard, Qué.	43	86 129
5.	Dupuis, Québec	50	76 126
6.	Cossette, Sorel	61	64 125
7.	Deschamps, Sorel	48	75 123
8.	Déziel, Sorel	50	72 122
9.	Larose, Sorel	53	61 114
10.	Larose, Drum.	42	48 110
11.	Patry, Drum.	57	53 110

Sommaires dans la LNH

Par la PRESSE CANADIENNE

SAMEDI

RANGERS 5, TORONTO 7

Première période:
1-Rangers: Fairbairn 30e
(Vickers, Neilson) --- 3:06
2-Rangers: Gilbert 26e
(Ratelle, Hadfield) --- 9:02
3-Toronto: Kehoe 35e
(Sittler, Grisdale) --- 10:53
4-Rangers: Gilbert 26e
(Ratelle, Park) --- 13:47
5-Rangers: Vickers 30e
(Gilbert, Ratelle) --- 18:03
Punitions: Howatt R 9:23, Seiling R 0:19, McKenny T 12:30, Grisdale T 17.

Deuxième période:

6-Toronto: Keon 32e
(Thompson) --- 4:32
7-Toronto: Kehoe 32e
(McKenny, Sittler) --- 7:10
8-Toronto: Jarry 13e
(Lundgren T 9:34, Grisdale T 12:35, Irvine R, Fortier T, majeures, 16:24.

Troisième période:

9-Atlanta: Rochefort 10e
(Stewart, Comeau) --- 1:34
10-Chicago: Pappin 30e
(Russell, Hull) --- 19:59
Punitions: Korab C 2:44, Romanichyn A, Price A, B, 4, Russell C 16:23, Comeau A 17:33.

Deuxième période:

3-Atlanta: Rochefort 11e --- 7:43
Punition: Plager A 2:32.
Troisième période:
4-Atlanta: Bennett 10e
(Richard, Myre) --- 11:51
5-Chicago: Korab 8e
(Angotti) --- 19:01
Aucune punition.

Lancers par:

Chicago 12 8 10-30
Atlanta 8 8 7-23
Gardiens: Smith, Chicago, Myre, Atlanta.

PITTSBURGH 1, VANCOUVER 6

Première période:
Aucun but.
Punitions: Burrows P 0:13, Boddy V 18:44.
Deuxième période:
1-Vancouver: Kurtenbach 9e
(O'Flaherty, Wilks) --- 0:55
2-Vancouver: Lalonde 17e
(Levy) --- 1:08
3-Vancouver: Lemieux 14e
(Lalonde, Kurms) --- 9:34
4-Vancouver: Lalonde 18e
(Lemieux, Levy) --- 14:22
5-Vancouver: Wright 6e
(Kurtenbach, O'Flaherty) 18:20
Punitions: Edstrand P 2:09, Blair V 19:12.

Lancers par:

Chicago 12 8 10-30
Atlanta 8 8 7-23
Gardiens: Smith, Chicago, Myre, Atlanta.

DETROIT 2, CHICAGO 6

Première période:
Aucun but.
Punition: T. Bergman D 19:26.
Deuxième période:
1-Detroit: Redmond 46e
(Dionne, Delvecchio) --- 13:26
Punitions: Boucha D, Russell C 7:50, Martin C 17:29.
Troisième période:
2-Detroit: Libett 17e
(Dionne, Stuckhouse) --- 0:44
Punitions: G. Bergman D 4:41, Stapleton C 19:51.
Lancers par:
Detroit 11 10 13-34
Chicago 8 3 12-25
Gardiens: Edwards, Detroit; Esposito, Chicago.
Assistance: 17,000.

MINNESOTA 6, CALIFORNIE 2

Première période:
1-Californie: J. Johnston 25e
(Patrick) --- 0:30
Punitions: Hextall M 9:3, Nantais M 16:32, Crotena C 17:29.
Deuxième période:
Aucun but.
Punitions: McAnaney C 2:38.
Troisième période:
2-Californie: Weir 14e
(Lewch, Laframboise) --- 15:59
Punition: Harris M 19:46.

DETROIT 2, CHICAGO 6

Première période:
Aucun but.
Punition: T. Bergman D 19:26.
Deuxième période:
1-Detroit: Redmond 46e
(Dionne, Delvecchio) --- 13:26
Punitions: Boucha D, Russell C 7:50, Martin C 17:29.
Troisième période:
2-Detroit: Libett 17e
(Dionne, Stuckhouse) --- 0:44
Punitions: G. Bergman D 4:41, Stapleton C 19:51.
Lancers par:
Detroit 11 10 13-34
Chicago 8 3 12-25
Gardiens: Edwards, Detroit; Esposito, Chicago.
Assistance: 17,000.

MINNESOTA 6, CALIFORNIE 2

Première période:
1-Californie: J. Johnston 25e
(Patrick) --- 0:30
Punitions: Hextall M 9:3, Nantais M 16:32, Crotena C 17:29.
Deuxième période:
Aucun but.
Punitions: McAnaney C 2:38.
Troisième période:
2-Californie: Weir 14e
(Lewch, Laframboise) --- 15:59
Punition: Harris M 19:46.

DETROIT 2, CHICAGO 6

Première période:
Aucun but.
Punition: T. Bergman D 19:26.
Deuxième période:
1-Detroit: Redmond 46e
(Dionne, Delvecchio) --- 13:26
Punitions: Boucha D, Russell C 7:50, Martin C 17:29.
Troisième période:
2-Detroit: Libett 17e
(Dionne, Stuckhouse) --- 0:44
Punitions: G. Bergman D 4:41, Stapleton C 19:51.
Lancers par:
Detroit 11 10 13-34
Chicago 8 3 12-25
Gardiens: Edwards, Detroit; Esposito, Chicago.
Assistance: 17,000.

MINNESOTA 6, CALIFORNIE 2

Première période:
1-Californie: J. Johnston 25e
(Patrick) --- 0:30
Punitions: Hextall M 9:3, Nantais M 16:32, Crotena C 17:29.
Deuxième période:
Aucun but.
Punitions: McAnaney C 2:38.
Troisième période:
2-Californie: Weir 14e
(Lewch, Laframboise) --- 15:59
Punition: Harris M 19:46.

DETROIT 2, CHICAGO 6

Première période:
Aucun but.
Punition: T. Bergman D 19:26.
Deuxième période:
1-Detroit: Redmond 46e
(Dionne, Delvecchio) --- 13:26
Punitions: Boucha D, Russell C 7:50, Martin C 17:29.
Troisième période:
2-Detroit: Libett 17e
(Dionne, Stuckhouse) --- 0:44
Punitions: G. Bergman D 4:41, Stapleton C 19:51.
Lancers par:
Detroit 11 10 13-34
Chicago 8 3 12-25
Gardiens: Edwards, Detroit; Esposito, Chicago.
Assistance: 17,000.

MINNESOTA 6, CALIFORNIE 2

Première période:
1-Californie: J. Johnston 25e
(Patrick) --- 0:30
Punitions: Hextall M 9:3, Nantais M 16:32, Crotena C 17:29.
Deuxième période:
Aucun but.
Punitions: McAnaney C 2:38.
Troisième période:
2-Californie: Weir 14e
(Lewch, Laframboise) --- 15:59
Punition: Harris M 19:46.

DETROIT 2, CHICAGO 6

Première période:
Aucun but.
Punition: T. Bergman D 19:26.
Deuxième période:
1-Detroit: Redmond 46e
(Dionne, Delvecchio) --- 13:26
Punitions: Boucha D, Russell C 7:50, Martin C 17:29.
Troisième période:
2-Detroit: Libett 17e
(Dionne, Stuckhouse) --- 0:44
Punitions: G. Bergman D 4:41, Stapleton C 19:51.
Lancers par:
Detroit 11 10 13-34
Chicago 8 3 12-25
Gardiens: Edwards, Detroit; Esposito, Chicago.
Assistance: 17,000.

MINNESOTA 6, CALIFORNIE 2

Première période:
1-Californie: J. Johnston 25e
(Patrick) --- 0:30
Punitions: Hextall M 9:3, Nantais M 16:32, Crotena C 17:29.
Deuxième période:
Aucun but.
Punitions: McAnaney C 2:38.
Troisième période:
2-Californie: Weir 14e
(Lewch, Laframboise) --- 15:59
Punition: Harris M 19:46.

DETROIT 2, CHICAGO 6

Première période:
Aucun but.
Punition: T. Bergman D 19:26.
Deuxième période:
1-Detroit: Redmond 46e
(Dionne, Delvecchio) --- 13:26
Punitions: Boucha D, Russell C 7:50, Martin C 17:29.
Troisième période:
2-Detroit: Libett 17e
(Dionne, Stuckhouse) --- 0:44
Punitions: G. Bergman D 4:41, Stapleton C 19:51.
Lancers par:
Detroit 11 10 13-34
Chicago 8 3 12-25
Gardiens: Edwards, Detroit; Esposito, Chicago.
Assistance: 17,000.

MINNESOTA 6, CALIFORNIE 2

Première période:
1-Californie: J. Johnston 25e
(Patrick) --- 0:30
Punitions: Hextall M 9:3, Nantais M 16:32, Crotena C 17:29.
Deuxième période:
Aucun but.
Punitions: McAnaney C 2:38.
Troisième période:
2-Californie: Weir 14e
(Lewch, Laframboise) --- 15:59
Punition: Harris M 19:46.

DETROIT 2, CHICAGO 6

Première période:
Aucun but.
Punition: T. Bergman D 19:26.
Deuxième période:
1-Detroit: Redmond 46e
(Dionne, Delvecchio) --- 13:26
Punitions: Boucha D, Russell C 7:50, Martin C 17:29.
Troisième période:
2-Detroit: Libett 17e
(Dionne, Stuckhouse) --- 0:44
Punitions: G. Bergman D 4:41, Stapleton C 19:51.
Lancers par:
Detroit 11 10 13-34
Chicago 8 3 12-25
Gardiens: Edwards, Detroit; Esposito, Chicago.
Assistance: 17,000.

MINNESOTA 6, CALIFORNIE 2

Première période:
1-Californie: J. Johnston 25e
(Patrick) --- 0:30
Punitions: Hextall M 9:3, Nantais M 16:32, Crotena C 17:29.
Deuxième période:
Aucun but.
Punitions: McAnaney C 2:38.
Troisième période:
2-Californie: Weir 14e
(Lewch, Laframboise) --- 15:59
Punition: Harris M 19:46.

DETROIT 2, CHICAGO 6

Première période:
Aucun but.
Punition: T. Bergman D 19:26.
Deuxième période:
1-Detroit: Redmond 46e
(Dionne, Delvecchio) --- 13:26
Punitions: Boucha D, Russell C 7:50, Martin C 17:29.
Troisième période:
2-Detroit: Libett 17e
(Dionne, Stuckhouse) --- 0:44
Punitions: G. Bergman D 4:41, Stapleton C 19:51.
Lancers par:
Detroit 11 10 13-34
Chicago 8 3 12-25
Gardiens: Edwards, Detroit; Esposito, Chicago.
Assistance: 17,000.

MINNESOTA 6, CALIFORNIE 2

Première période:
1-Californie: J. Johnston 25e
(Patrick) --- 0:30
Punitions: Hextall M 9:3, Nantais M 16:32, Crotena C 17:29.
Deuxième période:
Aucun but.
Punitions: McAnaney C 2:38.
Troisième période:
2-Californie: Weir 14e
(Lewch, Laframboise) --- 15:59
Punition: Harris M 19:46.

DETROIT 2, CHICAGO 6

Première période:
Aucun but.
Punition: T. Bergman D 19:26.
Deuxième période:
1-Detroit: Redmond 46e
(Dionne, Delvecchio) --- 13:26
Punitions: Boucha D, Russell C 7:50, Martin C 17:29.
Troisième période:
2-Detroit: Libett 17e
(Dionne, Stuckhouse) --- 0:44
Punitions: G. Bergman D 4:41, Stapleton C 19:51.
Lancers par:
Detroit 11 10 13-34
Chicago 8 3 12-25
Gardiens: Edwards, Detroit; Esposito, Chicago.
Assistance: 17,000.

MINNESOTA 6, CALIFORNIE 2

Première période:
1-Californie: J. Johnston 25e
(Patrick) --- 0:30
Punitions: Hextall M 9:3, Nantais M 16:32, Crotena C 17:29.
Deuxième période:
Aucun but.
Punitions: McAnaney C 2:38.
Troisième période:
2-Californie: Weir 14e
(Lewch, Laframboise) --- 15:59
Punition: Harris M 19:46.

DETROIT 2, CHICAGO 6

Les Nordiques devront redoubler d'ardeur d'ici la fin de saison

Par Réal LABBE
EDMONTON — Un but par période a permis aux Oilers de l'Alberta de valancer les Nordiques de Québec pour une deuxième joute d'affilée, samedi soir.

Les Oilers représentent d'ailleurs une équipe supérieure à ce qu'ils ont démontré depuis le commencement de la saison. Avec quelque huit joueurs qui ont été vedettes dans la Nationale la saison dernière, les Oilers devraient avoir une place plus enviable au classement.

Quant à son histoire de changer de pilote avant la fin de la saison, Hunter a commenté: "J'ai eu du succès à chaque fois que j'ai remplacé mon instructeur. Ce fut tout d'abord avec les Oil Kings, le club junior, où les deux fois je me suis rendu en finale et j'ai ensuite remporté".

En parlant de gardiens de buts, celui des Nordiques, Serge Aubry a été tout simplement sensationnel car il a été bombardé de 50 lancers durant la joute de samedi et il a tenu l'adversaire à seulement trois buts. Les Nordiques, qui devront redoubler d'ardeur d'ici la fin du calendrier régulier pour prendre part aux séries éliminatoires, avec les vainqueurs des Nationaux et des Raiders hier soir, ont joué mollement et bien souvent Aubry a été laissé sans protection. Il a brillé devant quelques échappées des Oilers.

de, Vieux Guité et Ken Baird en sont venus aux coups, mais les deux se sont plutôt retenus que battus. Ce qui n'empêchait pas l'arbitre Ron Ego de leur donner une majeure.

Les Jets perdent contre Ottawa

WINNIPEG (P.C.) — Inspirés par la brillante tenue de leur jeune gardien Gilles Gratton, les Nationaux d'Ottawa ont vaincu les Jets de Winnipeg 4-2, hier soir, devant 5,031 spectateurs.

Les Nordiques, après cette défaite, se retrouvent en position semblable dans la division Est, trois points derrière les Raiders de New York, qui sont en quatrième.

Quant à son histoire de changer de pilote avant la fin de la saison, Hunter a commenté: "J'ai eu du succès à chaque fois que j'ai remplacé mon instructeur. Ce fut tout d'abord avec les Oil Kings, le club junior, où les deux fois je me suis rendu en finale et j'ai ensuite remporté".

En parlant de gardiens de buts, celui des Nordiques, Serge Aubry a été tout simplement sensationnel car il a été bombardé de 50 lancers durant la joute de samedi et il a tenu l'adversaire à seulement trois buts. Les Nordiques, qui devront redoubler d'ardeur d'ici la fin du calendrier régulier pour prendre part aux séries éliminatoires, avec les vainqueurs des Nationaux et des Raiders hier soir, ont joué mollement et bien souvent Aubry a été laissé sans protection. Il a brillé devant quelques échappées des Oilers.

TROIS BUTS

Après que les Oilers eurent frappé le poteau des buts de Serge Aubry en deux occasions, c'est finalement Ron Walters qui a donné les devants à Edmonton pendant une punition à Bob McAneeley. Walters a passé entre deux défenseurs des Nordiques pour déjouer Aubry. A la deuxième, Brian Carlin a fait dévier un lancer de Jim Harrison derrière Serge Aubry pour porter le pointage 2-0 et à 15:59 du dernier vingt, Harrison enlevait toutes chances aux Nordiques de remonter la pente avec son 33e de la présente campagne.

HOUSTON (P.A.) — Ken Block a compté un but dans la cinquième minute de jeu de la période supplémentaire, hier soir, procurant aux Raiders de New York une victoire de 3-2 contre les Aeros de Houston.

Les Oilers d'Alberta, qui luttent presque désespérément pour se qualifier pour les éliminatoires de l'Association Mondiale de hockey, ont vaincu les Nordiques de Québec 3-0 samedi et se sont approchés ainsi à trois points des Fighting Saints du Minnesota qui occupent la quatrième place de la division Ouest.

Les Oilers ont marqué un but à chaque période, par Ron Walters, Brian Carlin et Jim Harrison. Ken Brown a inscrit le blanchissage, repoussant 32 lancers.

En parlant de gardiens de buts, celui des Nordiques, Serge Aubry a été tout simplement sensationnel car il a été bombardé de 50 lancers durant la joute de samedi et il a tenu l'adversaire à seulement trois buts. Les Nordiques, qui devront redoubler d'ardeur d'ici la fin du calendrier régulier pour prendre part aux séries éliminatoires, avec les vainqueurs des Nationaux et des Raiders hier soir, ont joué mollement et bien souvent Aubry a été laissé sans protection. Il a brillé devant quelques échappées des Oilers.

Les Nordiques sont de retour devant leurs partisans mardi soir avec la visite des Crusaders de Cleveland.

Première victoire des Wings sur les Hawks depuis le premier avril 1970

CHICAGO (P.A.) — Le gardien Roy Edwards a réussi un sixième blanchissage cette saison, les Red Wings de Détroit remportant une victoire de 2-0 sur les Black Hawks de Chicago hier dans la LNH.

Pete et Frank Mahovlich ont riposté au deuxième vingt avant que Bobby Clarke ne profite d'un avantage numérique pour égaler les chances au début de la troisième période.

Les équipes défavorisées de la ligue Nationale de hockey ont pris une douce revanche samedi sur les meneurs du circuit.

Sommaires dans l'AMH

Par la PRESSE CANADIENNE
SAMEDI
QUÉBEC 6, ALBERTA 3
Première période: 1-Alberta: Walters 20e (Hamilton) Patenaude A 4:31, Aubry Q, double mineure, Harrison A, double mineure, majeure, Roy Q, mauvaise conduite, 9:42, Giroux Q 12:37, McAneeley A 15:36.

2-New York: Bradley 21e (Sheehan, Terry) 4:32
3-Chicago: Liddington 20e (Zaine, Benzwick) 5:38
4-Chicago: Morris 20e (Sarrasin, Mavety) 10:05
Punition: Reichmuth NY 2:20.
Deuxième période: 5-New York: Rivers 35e (Ward) 14:49
Punitions: Block NY 10:30, Gauthier NY, Zaine C, 11:00, Mavety C 11:38, Cahon C 12:23, Peacock NY 19:36.
Troisième période: 6-Chicago: Sarrasin 7e (Fleming, Gieworgis) 1:08
7-Chicago: Sienicki 25e (Morris, Anderson) 4:56
8-Chicago: Fleming 21e (Morris, Sarrasin) 4:58
9-New York: Speer 3e (Carlyle, Walters) 10:50
Aucune punition.
Lancers par: New York 12 19 18-47
Chicago 13 9 12-34
Gardiens: Kurt, New York; McLeish, Chicago.
Assistance: 6,961.

NEW YORK 3, HOUSTON 2 (Supplémentaire)
Première période: 1-New York: Douglas 3e (Laughlin, Hughes) 10:03
2-Houston: Hughes 19e (Taylor, Lund) 17:50
Punitions: Lund H 0:51, Rivers NY 0:57, Lund H 9:50, Scheila H 7:18, Rivers NY, Lund H 12:15.
Deuxième période: 3-Houston: McDonald 19e (Labossiere) 5:08
Punitions: Morton H 2:50, Laroche H 10:31, Reichmuth NY 17:35.
Période supplémentaire: 4-New York: Block 5e (Perry, Ward) 4:18
Aucune punition.
Lancers par: New York 12 11 14 4-41
Houston 14 9 19 0-33
Gardiens: New York, Donnelly; Houston, Melend.
Assistance: 4,771.

OTTAWA 4, WINNIPEG 0
Première période: 1-Ottawa: Ledwith 18e (Gibbons, Trotter) 4:49
2-Ottawa: King 18e (Gibbons, Trotter) 19:20
Punition: Carlyle W 10:30.
Deuxième période: 3-Winnipeg: Hornung 35e (McDonald, Hull) 4:40
4-Winnipeg: Hull 48e (Hornung, Sarrasin) 6:45
5-Ottawa: Cunningham 5e (Kirk, Gibbons) 8:15
Punitions: Ward O 1:35, Shnyr W 10:44, Ledw 12:09.
Troisième période: 6-Ottawa: Martin 18e (Sentes O, Sutherland W, 9:50, Charlebois O, mauvaise conduite, 11:01.
Lancers par: Ottawa 14 8 3-25
Winnipeg 13 11 14-30
Gardiens: Ottawa, Gratton; Winnipeg, Daley.
Assistance: 5,631.

NEW YORK 3, HOUSTON 2 (Supplémentaire)
Première période: 1-New York: Douglas 3e (Laughlin, Hughes) 10:03
2-Houston: Hughes 19e (Taylor, Lund) 17:50
Punitions: Lund H 0:51, Rivers NY 0:57, Lund H 9:50, Scheila H 7:18, Rivers NY, Lund H 12:15.
Deuxième période: 3-Houston: McDonald 19e (Labossiere) 5:08
Punitions: Morton H 2:50, Laroche H 10:31, Reichmuth NY 17:35.
Période supplémentaire: 4-New York: Block 5e (Perry, Ward) 4:18
Aucune punition.
Lancers par: New York 12 11 14 4-41
Houston 14 9 19 0-33
Gardiens: New York, Donnelly; Houston, Melend.
Assistance: 4,771.

PHILADELPHIE 0, NOUVELLE-ANGLÈTERRE 4
Première période: Aucun but.
Punitions: Mignault P 0:23, Plumb P 7:05, 14:51, Selwood NA 15:41.
Deuxième période: 1-Nouvelle-Angleterre: Danby 14e (Guy Smith, Dorey) 6:05
2-Nouvelle-Angleterre: Williams 10e (French, London) 12:06
Punitions: Williams NA 9:42, Green NA 13:42.
Troisième période: 3-Nouvelle-Angleterre: Webster 4e (Selby, Green) 0:40
4-Nouvelle-Angleterre: Sheehy 31e (Green, French) 15:23
Punitions: Pleau NA, Cardiff P, 2:41, Spencer P 9:14.
Lancers par: Philadelphie 14 12 8-34
Nouv.-Angleterre 12 19 14-37
Gardiens: Parents, Philadelphie; London, Nouvelle-Angleterre.
Assistance: 4,302.

LOS ANGELES 2, CLEVELAND 0
Première période: Aucun but.
Punitions: Hopavouret C 1:21, Slater LA 10:26, Cheevers C 12:15, Gilmore LA 13:49.
Deuxième période: 1-Los Angeles: Gilmore 17e (Leblanc, Crashtley) 14:57
Punitions: Odrovski LA 10:52, McCash LA 12:56, Horton C 14:41, Gilmore LA 15:13, Krake C 18:15.
Troisième période: 2-Los Angeles: Sutherland 9e (Sura, Odrovski) 12:37
Punitions: Sutherland LA, Krake C 8:45, Speck LA 10:01.
Lancers par: Los Angeles 10 8 13-30
Cleveland 11 8 8-27
Gardiens: Gardner, Los Angeles; Cheevers, Cleveland.
Assistance: 4,118.

NEW YORK 3, CHICAGO 6
Première période: 1-Chicago: Sienicki 26e (Popiel, Paemont) 4:46

FRANCE: La plus expérimentée, Pierre Boan et André Mabouh en sont à leur 6e participation consécutive depuis 1968, André Tronc et Gérard Pasquier à leur 3e, C'est un rink de Megeve.
ECOSSE: Alex F. Torrance et son cousin Alex Torrance ont perdu en bout extra en finale en 1964 et en demi-finale l'an dernier. L'équipe de Hamilton s'est rajoint avec les recrues Tom McGregor et William Kerr.
ÉTATS-UNIS: Le rink de Winchester, au Massachusetts, n'est pas là par hasard. L'an dernier il avait été finaliste contre Bob Labonté qu'il a battu cette année. De jeunes athlètes, deux de 23 ans et deux de 24, ce sont Charles Reeves, Doug Carlson, Henry Shean et Barry Blanchard.
Allemagne: Le 3e Heinz Kellner a joué à Perth et à Pointe-Claire, le skip Claus Kanz, ainsi que Manfred Roesgen et Manfred Schulte sont des recrues du Eis-Club Bad Tölz, à 30 milles de Garmisch-Partenkirchen.
NORVÈGE: Le 3e Per Dammen en est à sa 4e année consécutive. Le 2e Geir Soland a joué à Utica en 1970. Le skip Helmer Strombo et le lead Olvinn Flostrand sont les nouveaux venus sur le rink d'Oslo.
SUEDE: Le quatuor de Stockholm formé de Kjell Oscarus, Bengt Oscarus, Tom Schaffer et Bo Karlman en est à sa 3e année d'expérience.
SUISSE: Trois membres de l'équipe de Zug qui avait remporté le championnat européen à Megeve sont de retour: Werner Oswald, Cesi Canepa et Hansruedi Werren. Oswald a ajouté son cousin Rolph.
CANADA: Harvey Mazinka a été finaliste tour à tour au Manitoba et en Saskatchewan. Cette expérience de jeu à haute pression fait du rink de Regina, complété de Bill Martin, Gorge Achtymichuk et Dan Klippenstein, le favori.



Par Jean Pouliot, en direct de Regina

Si Harvey Mazinka conserve au Canada le Balai d'argent d'Air Canada remporté l'an dernier par Ores Meleschuk dans une finale dramatique et controversée face à l'Américain Bob Labonté, il verra le premier curleur de Saskatchewan à réussir l'exploit depuis qu'Ernie Richardson a remporté le titre 4 fois en cinq ans entre 1959 et 1962.

Le combat a repris au banc des punitions quand Barrie est sorti pour aller s'en prendre à Réjean. Le joueur des Nordiques a eu le temps de lui passer plusieurs coups avant que les juges de lignes ne viennent les séparer et chacun a écopé d'une majeure et d'un mauvais conduit.

La suprématie canadienne a subi son premier revers à la 7e année de compétition, qui fut remportée par l'Américain Bud Somerville. Les Écossais devaient enfin remporter leur premier titre en 1967, qui fut la dernière année de la "Scotch Cup". Pendant ce temps le nombre de pays augmentait à chaque année et c'est Air Canada qui accepta de prendre la relève en présentant le premier Balai d'argent à Pointe-Claire. Dans les cinq premières années de compétition pour ce nouveau trophée le Canada l'a emporté à chaque occasion, mais par la plus faible des marges l'an dernier, une erreur technique des Américains forçant un bout supplé-

La finale aura lieu à 13h.00 samedi, 14h.00 (heure de Québec), et sera transmise en couleurs sur les deux réseaux de Radio-Canada.

Voici le programme des épreuves préparé par le directeur administratif du championnat mondial, Doug Maxwell:

Table with columns: DATE, HEURE, GLACE, ROUGES contre BLANCS. It lists the schedule for the World Championship of Curling, including dates, times, venues, and the teams competing in each round.

Par suite d'une suggestion faite par les journalistes il y a trois ans, toutes les parties sont de 10 bouts, afin que le spectacle dure environ deux heures et demie comme dans les autres sports majeurs tels le hockey, le baseball et le football.

ITALIE et DANEMARK: Première participation de ce pays au Balai d'argent. Renato Ghezze, Paolo Da Ros, Lino Mariani Maier jouent à Cortina depuis une demi-douzaine d'années, tandis que le quatuor de Copenhague formé de Viggo Hanaeus, Arne Pedersen, Ib Asbjorn et Hans Christian Orlrik joue régulièrement contre les autres formations scandinaves.

Il y avait une telle confusion à l'aéroport de Toronto à cause de la poudre qui retardait ou contremandait tous les vols que lorsqu'on annonçait finalement un départ, le passager qui occupait un tabouret au bar depuis trois ou quatre heures, le faisait tirer à l'enclenche avant de s'en aller.

La journée internationale samedi a conquis tous les visiteurs. Les Italiens ont été reçus à Avonlea où ils ont pris de nombreuses photos de la spectaculaire façon de lancer de Bob Plekering. Les Écossais qui visitaient Moose Jaw et les Suédois le camp militaire de l'endroit ont parés derrière un régiment de cornemuses sur la rue principale. Les Suisses ont été initiés aux fermes de grain de Weyburn et Govan a ouvert ses portes aux Danois. Fort Qu'Appelle qui avait invité 75 Américains s'est retrouvé avec 200 convives. Les Français ont été reçus dans leur langue à Indian Head et les Allemands à Strasbourg. Enfin les Norvégiens sont allés à Elbow et les Canadiens à Yorkton.

Du à l'efficacité d'Air Canada, j'ai été averti dès midi samedi qu'il n'y aurait pas de vol de 5h.30 à l'aéroport de St-Foy et j'ai eu amplement le temps de me rendre à Dorval (autobus-métro-limousine) pour prendre mon avion de 7h.30 en direction de la froide Winnipeg et de l'hospitalière Regina.

Résultats à Québec

Résultats à Blue Bonnets

SAMEDI
COURSE NO 1
Trot - Bourse \$500.00
No 1 Pompon Fleurie (Y Pelchat) 2:20.20

DIMANCHE
COURSE NO 1
Ambly - Bourse \$1,200.00
No 1 Keystone Adage (O Pastry) 4:09



Glenda Reiser, d'Ottawa, qui a établi un nouveau record dans le 800 mètres cadet hier au PEPS.



Debbie Van Kiekabell, de Toronto, une sérieuse candidate canadienne pour la rencontre Russie-Canada de vendredi au Forum de Montréal, termine ici le lancer du poids.

Plusieurs records réédités au PEPS

QUEBEC (PC) - Abby Hoffman, qui, à 26 ans, compte déjà une décennie de compétition internationale, a dû avoir recours à toute son expérience dimanche pour enlever la première et finalement enregistrer un record canadien pour le 800 mètres dames lors des championnats d'athlétisme en salle.

L'étudiant de l'université de Montréal détient présentement le record canadien sept deux pousés, Robert Forget, aussi de Montréal, s'est classé deuxième avec un saut de six pieds neuf pousés, établissant ainsi un record juvénile.

Elmer, originaire de Colombie-Britannique, a terminé avec un temps de 3:50.43, Ray Haswell, d'Edmonton, a pris la deuxième place avec 3:53.56 et John Brooks, de Kenora, la troisième avec 3:54.17.

Richard James - 4:05.9
Sauts de hauteur, juvénile: 6'9"
800 mètres cadet: 2:06.09

NOUVEAUX RECORDS QUEBÉCOIS
Sandra Traynor - 59.54
800 mètres cadet: 2:06.09
Saut à la perche juvénile: 12'2"

Inscrits à Blue Bonnets

DIMANCHE
COURSE NO 1
Trot - Bourse \$500.00
No 1 Green River (A Jean) 2:20.30

Inscrits à Blue Bonnets

LENDI
COURSE NO 1
Trot - Bourse \$1,200.00
No 1 Pretty Speedy (pas nommé) 3-2

Dernière épreuve de la division Est pour la coupe Pontiac

Rick Hunter et Andrea Esson gagnent à Stoneham

Par Eddie LABRIE
Rick Hunter, d'Ottawa, s'est emparé de la première position, hier, à Stoneham, en slalom géant, au cours de la huitième et dernière épreuve de la division Est pour la coupe Pontiac.

L'épreuve ne comptait qu'une descente, alors que chez les hommes il y avait deux descentes. Samedi, Mlle Esson avait mérité la troisième place avec 84.23.

Coupe PONTIAC
Les championnats pour l'obtention de la coupe Pontiac seront disputés les 6 et 7 avril à Jasper, en Alberta.

Les gagnants du slalom géant de dimanche. Dans l'ordre habituel: Phil Graves, médaille de bronze; Rick Hunter, médaille d'or; André Senechal, médaille d'argent.



Hunter a totalisé 139.33 secondes pour les deux descentes de dimanche et 159.49 secondes pour celles de samedi.

Quant à Yvan Blackburn, de la métropole, et Gordon Acton, de North Bay, ils ont terminé quatrième et cinquième avec des temps de 143.57 et 148.83 dimanche, et 166.61 et 164.65 samedi, respectivement.

LES RESULTATS
HOMMES
Dimanche
1-Hunter, Rick (N. Team) 129.33

LES RESULTATS
DAMES
Dimanche
1-Esson, Andrea (S. Ont.) 75.50

Coupe STONEHAM
Andrea Esson et Rick Hunter ont mérité des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi que la coupe Stoneham pour la meilleure performance combinée et pour le meilleur coureur de la fin de semaine.

Chez les dames, la torontoise Andrea Esson, a gagné le slalom géant en 76.93 secondes.

Samedi
1-Cloutier Rémi (E. Qué.) 136.37

Samedi
1-Warell, Lynda (S. Ont.) 52.32

Record de Kawasaki

TORONTO - La nouvelle supermoto Kawasaki a fracassé les records de vitesse et d'endurance de la Fédération Internationale de Motocyclisme (F.I.M.) à la piste de Daytona le 15 mars, alors qu'elle a enregistré une vitesse moyenne de 109 milles à l'heure pour 24 heures.

Les gagnants du slalom géant d'hier. De gauche à droite: Martine Lesieur, médaille de bronze; Andrea Esson, médaille d'or; Susan Clifford, médaille d'argent.

Les gagnants du slalom géant d'hier. De gauche à droite: Martine Lesieur, médaille de bronze; Andrea Esson, médaille d'or; Susan Clifford, médaille d'argent.

Les gagnants du slalom géant d'hier. De gauche à droite: Martine Lesieur, médaille de bronze; Andrea Esson, médaille d'or; Susan Clifford, médaille d'argent.



BAnQ NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

LES SPORTS

Championnat nord-américain de patinage de vitesse

Les Québécois n'ont pas déçu à Wyandotte

Les membres de l'équipe du Québec et des représentants du club de Sainte-Foy et des Citadelles de Québec ont participé samedi et dimanche au championnat nord-américain intérieur de patinage de vitesse tenu à Wyandotte, Michigan.

L'importante délégation québécoise de 28 patineurs s'est mesurée aux meilleurs compétiteurs américains et canadiens. Les quelque 300 participants ont fait preuve d'un calibre jusqu'à insoupçonné. Le centre civique de Wyandotte a été le site de compétitions toutes aussi élevées et étourdissantes les unes que les autres. C'est ainsi que plus de 10 records ont été abaisés en fin de semaine.

Devant une compétition de si haut calibre, les plus grands espoirs étaient de voir les patineurs québécois participer à quelques-unes des finales. Les patineurs n'ont pas déçu puisque six d'entre eux se sont classés parmi les finalistes. Il s'agit de Daniel Rouleau, catégorie senior; Raymond Laberge et Gilles Simard, catégorie intermédiaire; Gaétan Boucher, junior; André Grunier, midjet; Nathalie Grenier, bantam.

Raymond Roberge et Gaétan Boucher se sont signalés de façon particulière. Raymond Laberge a obtenu une 4e place dans la finale du 8880 verges tandis que Gaétan Boucher a réussi à décrocher une 3e place et la médaille de bronze dans la finale du 40 verges.

La participation à cette com-

pétition de grande envergure a procuré aux jeunes patineurs québécois une expérience très enrichissante dont les résultats pourront se faire sentir lors de la présentation de la même compétition Sainte-Foy en 1974. Les participants québécois

étaient accompagnés de dirigeants de la Fédération provinciale de patinage de vitesse du Québec ainsi qu' de plusieurs membres du comité d'organisation du Championnat nord-américain de 1974. Toute la délégation québécoise a reçu un accueil

très chaleureux de la part des dirigeants, instructeurs, patineurs et supporteurs qui étaient présents à Wyandotte. A la suite de l'invitation officielle qui leur a été adressée par le comité d'organisation, un très grand nombre ont manifesté leur in-

tenation de se rendre à Sainte-Foy l'an prochain. Le comité peut donc déjà envisager une participation de très grande qualité à cette première canadienne que sera la tenue du Championnat nord-américain intérieur à Sainte-Foy en mars 1974. ■

Gagnant du "Greater Jacksonville Open"

Le golfeur Jim Colbert empoche \$26,000

JACKSONVILLE Floride (AFP) — Jim Colbert, alternant exploits et contre-performances lors de la dernière journée dimanche, a finalement remporté le tournoi de Jacksonville Greater Jacksonville Open doté de \$130,000 de prix.

L'ancien joueur de football à l'université du Kansas, en tête après 54 trous samedi, a concédé quatre bogeys sur les cinq premiers trous dimanche pour terminer avec un laborieux 73 et un total victorieux de 279, soit neuf sous le par du parcours floridien de 7,088 verges. Il n'a gagné que d'un coup sur un groupe de quatre joueurs: Lou Graham, Dan Sikes, Johnny Miller et Jim Wiechers lequel prit la tête de l'épreuve à deux reprises lors du dernier tour.

Colbert, âgé de 32 ans et qui opère sur le circuit professionnel américain depuis sept ans, a ainsi enlevé la deuxième victoire de sa carrière, victoire

qui lui rapporte \$26,000. Son premier succès remonte à 1969 dans l'Open de Montsanto.

Les quatre deuxième ex-aequo empochèrent chacun \$8,872. Homero Blanca et Don Massengale se classèrent sixième à trois coups du vainqueur, avec un total de 282.

Jack Nicklaus, le favori, et le Britannique Tony Jacklin, le champion sortant, ne se mêlèrent jamais à la lutte pour la première place durant les quatre journées d'épreuves. Nicklaus acheva le tournoi avec un 71 pour égaler le par sur 72 trous avec 283, tandis que

Jacklin, vainqueur du tournoi en 1968 et l'an dernier, ne put faire mieux qu'un dernier 78 pour rétrograder encore dans le peloton avec 291.

Lee Trevino et Arnold Palmer ne figuraient pas parmi les concurrents. ■

Laurent Dumais est réélu président de la Molson-Métro

Laurent Dumas, sportif bien connu dans la région de Québec vient d'être reporté à la présidence de la Ligue de balles molles Molson Métro (le plus fort calibre de tout le Québec métropolitain) pour un second mandat d'affilée.

Outre Dumas, l'exécutif de ce circuit sera composé de Ernest Regnière et Jacques

Jobin respectivement 1er et 2e vice-président. Albert Savard agira comme trésorier et Paul Duchesne à titre de secrétaire pour une quatrième année consécutive.


En plus de sa fonction de 1er vice-président, Ernest Regnière a été nommé responsable du comité des divertissements. Il aura comme tâche principale d'organiser des activités socia-

les qui sauront attirer une bonne participation des joueurs tout au long de la saison et de l'année.

Cette initiative devrait avoir pour effet de permettre à tous les joueurs de la Ligue Molson Métro de s'amuser et de fraterniser sainement sans pour autant faire cesser cette rivalité qui existe sur le terrain lors des confrontations. ■

LOCATION ECONOMIE

Nous rachetons "comptant" votre auto actuelle,



—MONTEGO
Hard top, 2 portes, V8, automatique, radio, servo-freins, servo-direction.
\$102 par mois

—METEOR RIDEAU 500
Hard top, 2 portes, V8, auto radio, servo-freins, servo-direction.
\$112 par mois

—MARQUIS
Hard top, 2 portes, V8, 400 p.c., auto radio, servo-freins, servo-direction, pneus blancs radiaux, enjoliveurs de roues, dégivreur glace arrière électrique, accumulateur 80 amp., chauffe-moteur.
\$128 par mois

Contrat de 30 mois

Voyez notre représentant M. Charles Pouliot pour location au jour, à la semaine, au mois et à l'année

VOTRE CONCESSIONNAIRE:

Montcalm Automobiles Inc.


"Votre garage de confiance"

901 1ere Avenue, Québec 3

Pour réservations ou renseignements téléphonez dès maintenant à

529-2131

Location **KEBEKOTO** AUTOMOBILES ET CAMIONS



Hold-up à Québec

Quatre bandits armés et masqués se sont introduits, par la toiture, dans la succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce de Place Fleur-de-Lys, durant la fin de semaine, et y ont attendu l'ouverture de la banque ce matin. Dès que les premiers employés firent leur entrée dans les bureaux, les malfaiteurs les ont menacés de leurs armes et se sont emparés de tout l'argent qu'ils ont pu trouver sur les lieux. Le montant n'a pas été déterminé avec exactitude, mais il se situerait dans les cinq chiffres, ce qui signifie plus de \$10,000.

L'alerte a été donnée à la police à 9 heures 35 ce matin, et l'opération "100" a été déclenchée.

Au moment d'aller sous presse, les bandits étaient toujours au large.

l'Action Québec

66e année — No 468

Lundi, 19 mars 1973

15'

Les maires réclament un changement du système actuel de gouvernement

— détails p. 1

*L'Association des
payeurs de taxes
essaie de détruire*

— René Bleau

— détails p. 3



Le nouveau président du NPD-Québec, M. François-Henri Gauthier, s'adresse aux membres de la presse au cours de la manifestation demandant la libération des trois chefs syndicaux actuellement incarcérés à Orsainville. (Photo l'Action-Québec, par Yvon Torres) ■

CJRP
1050
RADIO PROVINCIALE

Lévis-Québec à pied sec

l'Action Québec